Transition : Cheick Oumar Sissoko se lâche !

MALI

699

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 01 OCTOBRE 2020

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Envoi des CV du M5-RFP au CNSP

Amateurisme, ambition, trahison ou haute stratégie ?

Gestion de la transition : Colonel Assimi Goita Président Bis Ou Vice-Président ?

Crise au Nord du Mali : ATT dans le viseur des administrateurs civils

LIBÉREZ L'HONORABLE SOUMAÏLA CISSÉ !

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Sommaire «

Une

Envoi des CV du M5-RFP au CNSP : Amateurisme, ambition, trahison ou haute stratégie ? P.4

Brèves

Investiture du président de la transition Bah N'Daw : '' Je ne peux promettre zéro corruption mais je ferai tout pour que l'impunité zéro soit la norme'' dixit le tout nouveau président de la transition P.11
Incursion djihadiste : Un enseignant kidnappé à Bankass ! P.11
Insécurité au Mali : Deux soldats maliens tués dans une embuscade P.12
SOS : L'ancien DGSE veut revenir P.12
Dan Nan Ambassagou menace de basculer dans la rébellion : « Notre drapeau est prêt et nous pourrions rejoindre l'Azawad » P.12
Affaire Sidiki Diabate : Grande marche pour la libération de la star ! P.13
Lutte contre le terrorisme au sahel : Le G5, la MINUSMA et l'UE s'engagent à plus de coordination P.13
Période transitoire : Bah N'Daw à la rescousse d'un Mali victime de ses propres fils P.14

Actualité

Propriété Intellectuelle et Industrielle : Le CEMAPI s'engage à la labellisation de l'échalote de Bandiagara P.16
Crise du nord du Mali : Une intervention de Dr Choguel K Maiga soulève beaucoup de questionnements dignes d'intérêt P.17
Lutte contre la délinquance financière : L'ancien DG de l'AGEROUTE en taule position P.19
Transition : L'administration exige du respect de la part du CNSP P.20
Nécessaire révision des contrats miniers au Mali : La révolte des jeunes de Sadiola doit inspirer les nouvelles autorités P.21

Politique

Transition politique du Mali : Ce que propose Adam Ba Konaré P.22
Gestion de la transition : Colonel Assimi Goita Président Bis Ou Vice-Président ? P.23
Crise au Nord du Mali : ATT dans le viseur des administrateurs civils P.24
Transition : Cheick Oumar Sissoko se lâche ! P.26
Modibo Sidibé, leader du mouvement de la contestation : « On ne peut pas décréter la mort du M5-RFP » P.27

Culture & société

Tourisme au Mali : Une année marquée par la COVID-19 P.29

International

Présidentielle 2020 : La Commission Électorale Indépendante publie la liste définitive des électeurs P.30
Accès à l'information : Le gouvernement est offensif et efficace dans l'information du public sur le Coronavirus, selon Bakary Sanogo, Directeur du CICG P.31
Violences contre le cortège du Premier ministre à Labé et à Dalaba : Le gouvernement réagit (communiqué) P.32

Sport

Boxe : La Fédération donne le coup de gong du gala international professionnel AABC P.33

P.13

P.17

P.22

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef :** Amadou TALL
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant :** Moctar Sow
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** AZIA Bénédicte

Envoi des CV du M5-RFP au CNSP : Amateurisme, ambition, trahison ou haute stratégie ?

Beaucoup de maliens de l'intérieur et de la diaspora et aussi de nombreux africains qui ont suivi et applaudi le combat du M5-RFP et qui ont beaucoup de respect voire d'admiration pour ses leaders se demandent encore comment ceux-ci ont pu se faire « rouler dans la farine » par de jeunes militaires peu rompus aux arcanes politiques et à la gestion des affaires publiques. Savent-ils seulement que Judas est dans la maison ?
Ainsi depuis la prestation de serment du Président et la nomination du Premier ministre de Transition, beaucoup de rumeurs et d'analyses parfois superficielles ont fait le buzz sur les réseaux sociaux. Certains classent même les leaders du M5-RFP en traîtres de la cause du mouvement et d'autres en héros visionnaires. Cette vision en noir et blanc, selon les investigations de votre journal qui a cherché à en savoir plus, est contraire à la vérité et surtout préjudiciable à la cohésion interne dont le M5-RFP a tant besoin pour, à défaut d'être associé à hauteur de souhait à la gestion de la transition, jouer à tout le moins son rôle de sentinelle.
Selon des renseignements recoupés auprès de nombreux responsables du M5-RFP, l'autorité morale du mouvement, à travers de nombreux messages a constamment demandé de ne pas rompre avec la CNSP qui n'a pas forcement l'expérience ni même la formation adéquate pour piloter le bateau Mali en ces temps particulièrement difficiles. Ces messages ont été diversement appréciés mais finalement acceptés y compris pour le poste de Premier ministre.

Le Comité stratégique du M5-RFP avait, de son côté estimé qu'il trahirait le sens de son combat pour le changement et la Refondation s'il laissait la transition entre les seules mains des jeunes militaires du CNSP sans expérience de la gestion des affaires publiques qui seraient alors des proies faciles pour des opportunistes, des revanchards et d'autres personnes opposées au changement pour diverses raisons. Estimant donc que le Changement se fera prioritairement avec les acteurs du changement et que le M5-RFP et le CNSP représentaient les deux jambes sur lesquelles la Transition devait s'appuyer pour un Mali nouveau, le Comité stratégique a établi et essayé de maintenir un contact permanent avec le CNSP qui n'a pas toujours été au rendez-vous. Mais le Comité stratégique avait déjà constaté et même dénoncé certains manquements du CNSP aux règles d'un véritable partenariat entre gens de bonne foi. Nos interlocuteurs évoquent pêle-mêle les tentatives réitérées de gommer le M5-RFP et les martyrs des 10, 11 et 12 juillet de l'histoire récente du Mali, les manœuvres déloyales lors des journées de Concertations nationales ou les modifications unilatérales de points d'accord sur la Charte de la Transition et la Feuille de route etc.

Mais au vu des difficultés qui s'accumulaient, le CNSP est revenu vers le M5-RFP, a juré sur l'honneur et fait serment d'officier qu'ils seront loyaux, que le partenariat sera la règle et que d'ailleurs pour gérer au mieux la Transition le Président sera désigné par le CNSP et le Premier ministre issu des rangs du M5-RFP. Serment d'officier avaient-ils dit ! Se sentant autant sinon plus comptable de la réussite ou de l'échec de la Transition que le CNSP, le M5-RFP, invité à fournir des CV pour le choix du Premier ministre de la Transition a accepté cette procédure pour diverses raisons que nous résumons ainsi :

- Le M5-RFP, même au-delà de son Comité stratégique recèle en son sein de nombreux talents et compétences qu'il faut mettre en valeur ;
- Le M5-RFP doit clairement assumer sa volonté de conduire le changement qui n'a rien à voir avec l'expression d'ambitions personnelles ;
- Le porteur naturel du changement est le M5-RFP qui ne doit pas faire preuve de frilosité au moment ou il lui est demandé d'assumer des responsabilités.
- Mais, reconnaissent-ils, dans le cadre dé-

mocratique et l'expression libre des avis qui caractérisent son fonctionnement, le Comité stratégique a également enregistré des points de vue s'inquiétant de l'absence de clarification sur la Charte, la Feuille de route et le sens à donner au changement et surtout mettant en cause la sincérité du CNSP qui aurait déjà son agenda et même son Premier ministre et qui pourrait « flouer » le M5-RFP. Personne, au cours des débats n'a écarté cette hypothèse qui semblait d'ailleurs se dessiner depuis un moment. Mais une question importante s'est posée : comment prouver aux maliens et au monde que le CNSP, après ses déclarations publiques sur le parachèvement des actions du M5-RFP, les multiples séances de travail et le serment d'officiers qu'il a fait était dans les combines, la trahison ou le parjure si les C.V. ne sont pas déposés comme demandés ? Il serait alors facile au CNSP de dire « Nous les avons sollicités, nous avons attendus mais ils ne sont pas venus ». Tout le monde aurait alors donné tort au M5-RFP.

Il fallait donc pour le M5-RFP aller jusqu'au bout de sa logique de servir le Mali, d'incarner et d'impulser le Changement et la Refondation, de prendre les maliens et le monde à témoin en déposant des CV dont le sérieux et la légitimité de certains ne pouvaient être sérieusement contestés par personne. Ainsi, ce Premier ministre, nommé par le Président de Transition, fort des actes qu'il aurait posés, aurait pleinement assumé ses missions sans subir des pressions extérieures inappropriées. Heureusement qu'il en a été ainsi par une démarche de visionnaire et l'esprit de sacrifice qui a consisté pour certains, en toute connaissance de cause, à se jeter en pâture à l'opinion avant que les masques de la trahison ne tombent. Ainsi l'opinion nationale et internationale savent aujourd'hui que le M5-RFP n'a pas failli. Ils savent aussi qu'il a intelligemment évité le piège du refus de déposer les CV qui aurait été présenté comme la raison de leur exclusion de la gestion de la transition.

Et un de nos interlocuteurs de conclure « Le M5-RFP, fier, digne et débout peut aujourd'hui dire qu'il n'a pas été naïf, qu'il est resté cohérent, qu'il demeure profondément patriote, que sa démarche a préservé sa cohésion qui, encore une fois n'est pas le monolithisme et que rien ne le fera de ses objectifs de refondation et de changement profond. Même avec un judas qui sera démasqué et dénoncé le moment venu ».

Moctar SOW

Figaro du Mali

Ce 30 septembre 2020, l'ex DG de l'ORTM Sidiki Nfa Konate place en garde à vue à la brigade du pole économique et financier de Bamako. L'éphémère député de Kolondieba courait derrière une immunité parlementaire pour échapper à la justice dans une affaire de plusieurs millions sous direction. Après cette phase d'audition, il pourrait être présenté à un magistrat qui examinera le fond du dossier.

La présidence du Mali fortement remaniée avec des Colonels comme chef de cabinet et Intendant du Palais.

Mme DIARRA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2020- 0071 /PT-RM DU 28 SEP. 2020

PORTANT NOMINATION D'UN INTENDANT DES PALAIS A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°08-603/P-RM du 03 octobre 2008 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certaines catégories de personnel de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2016-0863/P-RM du 08 novembre 2016 fixant l'organisation de la Présidence de la République,

DECRETE :

Article 1er : Le **Colonel Sambala SIDIBE** est nommé **Intendant des Palais** à la Présidence de la République.

Article 2 : Le présent décret qui abroge le Décret n°2013-876/P-RM du 18 novembre 2013 portant nomination du **Commissaire Lieutenant-colonel Jacob THERA**, en qualité d'**Intendant des Palais** à la Présidence de la République, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 28 SEP. 2020

Le Président de la Transition,

Bah N'DAW

Mme DIARRA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2020- 0070 /PT-RM DU 28 SEP. 2020

PORTANT NOMINATION DU CHEF DE CABINET DU PRESIDENT DE LA TRANSITION

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°08-603/P-RM du 03 octobre 2008 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certaines catégories de personnel de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2016-0863/P-RM du 08 novembre 2016 fixant l'organisation de la Présidence de la République,

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Mamoutou TRAORE**, Colonel-major à la retraite, est nommé **Chef de Cabinet** du Président de la Transition.

Article 2 : Le présent décret qui abroge le Décret n°2016-0685/P-RM du 07 septembre 2016 portant nomination de Monsieur **Boubacar TOURE**, en qualité de **Chef de Cabinet** du Président de la République, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 28 SEP. 2020

Le Président de la Transition,

Bah N'DAW

Mme DIARRA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2020- 0069 /PT-RM DU 28 SEP. 2020

PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°02-051/P-RM du 04 juin 2002 fixant le régime des émoluments et indemnités accordés aux membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2016-0863/P-RM du 08 novembre 2016 fixant l'organisation de la Présidence de la République,

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Sékou TRAORE**, N°Mle 0111-285 K, Magistrat, est nommé **Secrétaire général de la Présidence de la République**, avec rang de ministre.

Article 2 : Le présent décret qui abroge le Décret n°2020-294/P-RM du 11 juin 2020 portant nomination de **Madame Kamissa CAMARA**, en qualité de **Secrétaire général** de la Présidence de la République, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 28 SEP. 2020

Le Président de la Transition,

Bah N'DAW

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA MAISON D'ÉTAT
MALI: LA CEDEAO DOIT DÉLIBÉRER À NOUVEAU SUR LES ZONES GRISES, EN TANT QU'ENVOYÉ SPÉCIAL, GOODLUCK JONATHAN PRÉSENTE UN PRÉSIDENT BUHARI

Les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à la demande de leur président, la présidente Nana Akufo-Addo du Ghana, peuvent à nouveau se concerter pour discuter des zones d'ombre exceptionnelles dans la situation politique au Mali, a déclaré le président Muhammadu

Buhari. indiqué.
Le président a pris la parole après avoir reçu un briefing à la State House, à Abuja, lundi, de l'envoyé spécial de la CEDEAO au Mali, l'ancien président nigérian, le Dr Goodluck Jonathan.
Le Mali a nommé un civil au poste de président par intérim, qui restera en fonction pendant 18 mois et ramènera le pays à l'ordre constitutionnel, après que l'armée ait pris le pouvoir dans le pays. Cela faisait partie des demandes irréductibles des dirigeants ouest-africains avant que les sanctions imposées au pays puissent être levées.
Cependant, selon l'Envoyé spécial, les chefs militaires doivent encore satisfaire la demande de la CEDEAO d'un civil à part entière comme vice-président, et quels seraient ses rôles au sein du gouvernement.
Ce poste est actuellement occupé par un officier militaire en service, qui était également l'un des chefs de file de la prise de contrôle.
Le président Buhari a conseillé à l'Envoyé spécial de présenter un rapport officiel au nouveau président de la CEDEAO, le président Nana Akufo-Addo du Ghana, "qui nous écrira ensuite officiellement, et nous déterminerons ensuite les prochaines étapes."
Le président a déclaré qu'avec environ les deux tiers du Mali actuellement sous occupation par des terroristes, «la priorité des militaires devrait être de sécuriser leur pays» plutôt que de conserver le pouvoir.
Femi Adesina, Conseiller spécial du président
(Médias et publicité)

AFFAIRE THE ACHOURA/ JOURNAL LA SIRENE
Après 9 heures d'audition (9h-17h) au Camp I, le Mardi, 29 Sept et 4 heures de confrontation (12h-16h), le Mercredi, 30 Sept. 2020, au Tribunal de Grande Instance (TGI) de la commune II du District de Bamako, notre confrère Abdourahmane Doucoure, Fondateur et Directeur de Publication du journal "La Sirene" est libre !

Moussa Baba Coulibaly

Si ça continue ainsi, nebai yan bla peou

Le travail est la moitié de la santé

"Vise toujours la lune, même si tu rates, tu atteriras parmi les étoiles" Proverbe africain

DROIT DE REPONSE AU JOURNAL CHARLIE HEBDO !
Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux !
Tout laisse à croire que le journal Charlie Hebdo n'a pas tiré les enseignements, cinq ans après de l'attentat dont il a été victime et dont, je ne me réjouis pas, néanmoins, je reste préoccupé.
Nouvelle publication des caricatures et nouvelle déclaration de la responsable des ressources humaines du journal comme dit ci-dessous :
« Elle a ajouté que les menaces ont repris avec le début du procès et la republication des caricatures du prophète Mahomet au début du mois.
« Depuis le début du procès et avec la republication des caricatures, nous avons reçu toutes sortes d'horreurs, y compris des menaces d'Al-Qaïda et des appels à achever le travail des [hommes armés de l'attaque de 2015] », a-t-elle dit.
L'une des caricatures montre le prophète portant une bombe au lieu d'un turban. Le titre français lit "Tout ça pour ça" ("Tout ça pour ça").
En matière de religion, il y a des limites à ne pas franchir et aucune liberté de presse ne peut donner le droit à un journal de ternir l'image d'une religion si ce n'est simplement une volonté manifeste de nuire.
Tout journaliste, responsable, doit d'abord se documenter, approcher des personnes ressources crédibles, faire des recoupements avant d'écrire sur une religion qui n'est pas la sienne même si j'ignore les précautions prises par le journal, si tant est qu'elles aient été prises.
Néanmoins, je lis dans le « Parisien » ce titre L'équipe de « Charlie Hebdo» protégée par 85 policiers : «On est des cibles, des gibiers»
Jusqu'à QUAND serais-je tenté de dire ? Si le journal, avait eu l'humilité de présenter des excuses (je n'en ai pas connaissance) après le tollé que les caricatures du prophète Muhammad PSL avaient provoqué, probablement cette vie « sous protection policière » et de stress permanent, aurait été évité
Voyez-vous, cet homme que vous caricaturez, n'est pas un homme ordinaire comme vous et moi. Il porte le sceau de toute une religion de paix, l'islam.
Le présenter sous forme caricaturale avec une « bombe sur la tête » est condamnable et équivaut à présenter l'homme comme un terroriste, soubhanallah !
Muhammad PSL est un prophète comme Jésus. A ce propos, le prophète Muhammad PSL se définit lui-même comme « Je suis l'invocation d'Abraham et la bonne annonce de Jésus » Mieux encore il dit avoir plusieurs noms : « Mon nom dans le Coran est Muhammad ; dans les évangiles Ahmad ; dans la Torah Ahiyad, celui qui dévie ; je m'appelle ainsi car je dévie mon peuple du chemin de l'enfer » extrait

de Les derniers jours de Muhammad de Hela Ouardi P202
La caricature par définition est un genre ludique, malheureusement qui ne peut pas et ne doit pas s'appliquer à tous les sujets.
Il est encore temps pour vous de vous approcher du Conseil français du culte musulman pour en apprendre davantage sur cet homme exceptionnel dont Dieu dit dans le Coran « Vous avez dans le Prophète de Dieu, un excellent modèle [à suivre] » V21/S33
« Oh Allah ! Bénis-nous par l'honneur fait à Ton Messager envoyé au monde comme miséricorde » Amine

Plus tôt ce mois-ci, Charlie Hebdo a republié les caricatures qui en ont fait la cible d'un attentat terroriste en 2015

"Un grain de maïs a toujours tort devant une poule" Proverbe africain

S'attaquer à une religion (l'islam), comme c'est le cas dans 1 pays étranger, au nom de la liberté de presse, me paraît insensé. On peut ne pas aimer une religion mais de là à porter atteinte à son image relève, en un mot, de l'intolérance religieuse qu'aucune liberté d'expression ne saurait justifier. C'est ainsi que certains médias sèment les graines d'un potentiel conflit de religion. Oui, certes à la liberté d'expression mais dans le respect de la liberté des citoyens à exercer librement leur religion.

"Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi et tu sentiras mauvais" Proverbe africain

À voir de près, nous sommes pour une large part responsables de notre situation. Lorsque la justice veut faire son travail, il se trouve des personnes qui s'immixent dans le processus. En outre, avec le gouvernement attendu, il y'aura également des personnes qui enverraient des cadeaux sous forme d'enveloppes ou en bien matériels à des ministres ciblés en fonction de leurs intérêts. Une fois, ces cadeaux "empoisonnés" acceptés, le donateur se voit en droit d'attendre un retour d'ascenseur sous forme d'attribution de gré à gré de marchés juteux. Dès que ce ministre sort du gouvernement, il n'est plus intéressant et au suivant pour la corruption.
Nous ne pouvons pas dénoncer la mauvaise gouvernance et être des acteurs qui alimentent cette mauvaise gouvernance.

SEPT PRINCIPES DE LEADERSHIP A APPRENDRE DE LA VIE D'UN AIGLE....
Je ne sais si vous le savez ou l'avez déjà observé, l'aigle est un des rapaces les plus fascinants et les plus mystérieux à la fois.
Voici 7 principes de leadership que nous pouvons tirer de l'aigle:
1. Les aigles volent Seuls et à haute altitude.
Ils ne volent pas avec les moineaux, les corbeaux, et tous les autres petits oiseaux.
PRINCIPE n°1: Éloignez-vous des gens bornés, ceux qui peuvent vous faire tomber. L'aigle vole avec les aigles. Maintenez-vous en bonne compagnie.
2. Les aigles ont une vision précise.
Ils ont la capacité de se concentrer sur quelque chose sur une distance d'aussi loin que 5 km. Peu importe les obstacles, l'aigle ne dévie pas son attention de la proie jusqu'à ce qu'il l'attrape.
PRINCIPE n°2: Il faut avoir une vision et rester concentrer, peu importe ce que peuvent être les obstacles et vous réussirez.
3. Les aigles ne mangent pas des choses mortes.
Ils se nourrissent uniquement de produits frais.
PRINCIPE n°3: Ne comptez pas sur vos succès passés , continuez à aller de l'avant, à faire de nouvelles conquêtes. Laissez votre passé là où il appartient, dans le passé.
4. Les aigles aiment la tempête.
Quand les nuages se rassemblent, l'aigle est excité, il utilise les tempêtes pour s'élever davantage. Une fois qu'il trouve le vent de la tempête, l'aigle va utiliser la tempête qui fait rage pour se hisser au-dessus des nuages. Cela lui donne l'occasion de glisser et de se reposer sur ses ailes. Pendant ce temps, tous les autres oiseaux se cachent dans les branches et les feuilles de l'arbre.
PRINCIPE n°4: Faites face à vos défis de front sachant que de ceux-ci vous sortirez plus fort et mieux que ce que vous étiez avant ces défis. Nous pouvons utiliser les tempêtes de la vie pour atteindre de plus hauts sommets. Ceux qui se concentrent sur les performances n'ont pas peur de monter aux sommets des plus élevés. Ils n'ont pas peur des défis, mais plutôt ils les savourent et les utilisent de façon rentable.
5. L'accouplement ou le jeu amoureux chez l'aigle.
Quand un aigle femelle rencontre un mâle et qu'ils veulent s'accoupler, elle vole vers le bas à ras de terre, ramasse une brindille et remonte dans les airs avec l'aigle mâle à sa poursuite. Une fois qu'elle a atteint une altitude suffisamment élevée pour elle, elle laisse tomber la brindille sur le sol alors qu'elle regarde. L' aigle mâle poursuit la brindille, la rattrape avant qu'elle ne tombe , puis la ramène à l'aigle femelle. L'aigle femelle saisit de nouveau le rameau ou la brindille et vole à une altitude encore plus élevée pour la déposer à nouveau quelque part pour que l'aigle mâle continue de la poursuivre. Ceci se produira des heures durant à des hauteurs toujours plus élevés à chaque fois, jusqu'à ce que l'aigle femelle ait l'assurance que l'aigle mâle a maîtrisé l'art de rattraper sa brindille, ce qui est preuve de son engagement. Alors et alors seulement, elle lui permettra de s'accoupler

PRINCIPE n°5: que ce soit dans la vie privée ou dans l'entreprise , il faut tester l'engagement des personnes destinées à s'associer avec vous. Ne vous associez qu'avec des gens qui ont réellement fait la démonstration de vouloir s'associer ou de travailler avec vous et ont fait preuve de détermination pour ça. Ce principe peut aussi servir lorsqu'il s'agit d'accepter son conjoint ou conjointe pour la vie.
6. Les aigles préparent leur petits pour l'envol.
Ils enlèvent les plumes et l'herbe douce dans le nid pour que leurs petits deviennent mal à l'aise, et les préparent ainsi à voler ,éventuellement les petits se sentent obligés de voler quand il leur devient insupportable de rester dans le nid.
PRINCIPE n°6: Laissez tomber votre zone de confort, il n'y a pas de croissance pour quiconque demeure dans sa zone de confort.
7. Quand l'aigle vieillit.
Ses plumes deviennent faibles et ne peuvent plus l'entrainer aussi vite et aussi haut qu'elles le devraient. Cela le rend faible et pourrait le faire mourir. Alors, il se retire dans un endroit, loin dans les montagnes. Là, il arrache les faibles plumes de son corps et brise ses becs et griffes contre les rochers jusqu'à ce qu'il soit complètement nu; un processus très sanglant et douloureux. Puis il reste dans cette cachette jusqu'à ce que ses nouvelles plumes aient poussé, et que se soient formés ses nouveaux becs et griffes, puis il sort, capable de voler bien plus élevés qu'auparavant.
PRINCIPE n°7: nous avons besoin de délibérément nous défaire de vieilles habitudes, peu importe le niveau de difficulté que cela présente, les choses qui nous pèsent et qui n'ajoutent aucune valeur à nos vies doivent être abandonnées. Il n'y a pas de :« c'est comme ça la »
Fascinant n'est ce pas?

Ou nous ferons ce pays par nous-mêmes ou nous resterons dépendants des autres (parfois de nos ennemis aux multiples visages)

60 ans dans la marche d'un pays, c'est peu, mais dans la vie des humains, ils marquent le changement de génération. Que pouvons-nous prendre de bien chez nos pères et grand-pères et bâtir le nouveau Mali avec ?
"Le temps est un outil, pas un lit pour dormir" Kennedy

"Garde tes yeux sur la ligne d'arrivée, et non sur l'agitation autour de toi"

Primature du Mali

AUDIENCE | Le Premier ministre Moctar Ouane, a reçu en audience l'Ambassadeur de Chine au Mali.
Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Moctar Ouane a reçu ce mercredi 20 septembre 2020, l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Mali, SEM Liying Zhu.
Au menu des échanges entre les deux personnalités, le renforcement et le raffermissement des liens d'amitié et de coopération entre le Mali et la Chine.
Le diplomate chinois a félicité le Premier ministre pour sa nomination à la tête du Gouvernement et lui a adressé ses vœux pour la pleine réussite de sa mission.
Moctar Ouane a remercié en retour SEM Liying Zhu pour cette visite qui confirme l'excellence des relations entre les deux pays ainsi que le soutien constant et régulier de la Chine à l'endroit du Mali qui s'est manifesté à travers notamment, le financement ou la réalisation de nombreux projets de développement.
À sa sortie d'audience, le diplomate a déclaré être « heureux d'avoir été reçu par le Premier ministre ». Ce qui selon lui, « témoigne de l'excellence et de la qualité des relations entre nos deux pays ».
CCRP - Primature du Mali

MALI Infos "ANW KO MALI"

La CEDEAO est en "guerre froide" avec le #CNSP qui a perdu un allié de taille (le #M5_RFP). Depuis on ne reçoit que des menaces de sanctions et on ne fait que concéder.

Investiture du président de la transition Bah N'Daw : '' Je ne peux promettre zéro corruption mais je f erai tout pour que l'impunité zéro soit la norme'' dixit le tout nouveau président de la transition

Après son investiture, le tout nouveau président de la transition, Bah N'Daw, a promis de mettre fin à l'injustice au Mali.

Toutes les Maliennes et tous les Maliens savent que l'un des problèmes majeurs du Mali est l'impunité, l'injustice au Mali. Ils sont pressés de voir une justice totalement indépendante et qui n'est au service de personne. C'est pour cela que lors que le président de la transition Bah N'Daw a promis qu'il se battra corps et âme pour zéro impunité que toute la salle a acclamé avec vigueur. Cela prouve que les Maliens ont fortement besoin d'une justice digne de son nom. Pour le président de la transition Bah N'Daw l'argent public est sacré et fera en sorte qu'il soit dépensé de manière traçable et raisonnable avec tous les sacrifices que cela comporte en termes de mesures systémiques et de répression des crimes et délits économiques. '' Tous les dossiers d'enquêtes réalisées par nos structures de vérifications seront transférés au juge, au besoin. Il m'appartiendra de garantir à la justice les moyens de diligenter leur traitement'' a-t-il souligné. Le président de la transition a précisé qu'il doit donner sa vie pour que la transition soit menée à bon port, qu'il n'hésitera pas une seconde, est prêt au sacrifice, prêt au sacrifice suprême pour que le Mali redevienne de nos rêves et de nos potentialités. Ce président est décidé pour mettre le pays sur les rails. Son discours d'investiture a convaincu beaucoup de nos compatriotes pour son franc parlé. Ils estiment que ce nouveau patron du Mali fera tout pour apporter de l'essentiel au Mali. Pendant cette transition de 18 mois, la justice malienne fera son travail, a promis le président N'Daw.

Les Maliens ont hâte de voir l'application de cette fameuse phrase du président de la transition comme un adage de chez nous dit : « Quand quelqu'un dit qu'il va habiller un éléphant s'il parvient à le faire, l'individu a fait un gros travail mais le contraire, il a dit un gros propos ». Un pays basé sur l'impunité est un pays sans avenir.

Diak

Incursion djihadiste : Un enseignant kidnappé à Bankass !

Lassina Togo, enseignant au Cap de Bankass a été enlevé, le mercredi 30 septembre 2020, par des présumés djihadistes dans son école. Un enlèvement qui vient grossir le nombre d'enseignants aux mains des hommes sans foi, ni loi.

La région de Mopti est confrontée à une insécurité grandissante, les populations de cette région vivent la peur au ventre depuis plusieurs années. Les djihadistes viennent de confirmer cette peur, en frappant à la porte du monde enseignant. Lassina Togo, enseignant, vient de faire les frais de l'acharnement des hommes armés semant la teneur et la désolation dans toute la région. Servant à Zogara, un hameau situé à quelques kilomètres de Socoura, dans la région de Mopti, Lassina Togo a été enlevé devant ses élèves par des assaillants dont l'identité n'est pas encore connue. Selon certaines sources, M. Togo a regagné son poste après l'accord conclu entre les syndicats signataires de l'Education du 15 octobre 2016 et le Comité National pour le Salut du Peuple. Cet enlèvement révèle que l'article 39 ne constitue pas la seule préoccupation des enseignants. Il y aussi l'insécurité qui plane au-dessus de ceux d'entre eux qui exercent en dehors des grandes villes. Les autorités du pays doivent immédiatement réagir afin de retrouver au plus vite l'enseignant enlevé. Les enseignants de tout le pays méritent d'être protégés. Depuis quelques années, les enseignants sont devenus la cible des terroristes dans cette région du centre du pays, où plusieurs d'entre eux ont été déjà enlevés. Certains ont été libérés après quelques jours entre les mains de leurs ravisseurs, certes, mais d'autres restent encore détenus dans des conditions infrahumaines. Il urge d'apporter une réponse juste à cette menace qui plane sur le monde enseignant. Nous y reviendrons !

Ibrahim Sanogo

Insécurité au Mali : Deux soldats maliens tués dans une embuscade

Deux soldats maliens ont été tués et six blessés mardi dans une embuscade dans le centre du pays, un des foyers des violences qui ensanglantent le Mali depuis des années, a indiqué mercredi un responsable des services de sécurité. Les soldats sont tombés dans un guet-apens entre Douentza et Boni, a-t-il expliqué sans évoquer les auteurs de l'attaque .

Le Mali est pris dans la tourmente depuis les insurrections indépendantistes et jihadistes parties du nord en 2012. Un accord de paix a été signé avec les indépendantistes. Mais les agissements des groupes jihadistes affiliés à Al-Qaïda ou à l'organisation Etat islamique se sont propagés au centre du Mali et aux pays voisins, malgré le déploiement de forces françaises et internationales. Leurs attaques contre tout ce qui représente l'Etat malien se doublent de violences intercommunautaires. Les violences ont fait des milliers de morts militaires et civils depuis 2012.Les attaques contre l'armée se sont poursuivies depuis le coup d'Etat militaire qui a renversé l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août.

L'exaspération devant l'insécurité est un des facteurs qui ont précipité sa chute. La junte militaire a installé un président de transition, Bah N'Daw. Il a promis vendredi de continuer à livrer une "guerre sans merci (...) aux forces terroristes et au crime organisé".

Source : AFP

Dan Nan Ambassagou menace de basculer dans la rébellion : « Notre drapeau est prêt et nous pourrions rejoindre l'Azawad »

Le Chef de la milice Dan Nan Ambassagou a lancé un ultimatum de 15 jours aux nouvelles autorités de la transition pour « sécuriser le Pays Dogon ». Faute de quoi, Youssouf Toloba menace de diviser cette zone du Mali. Le retour de la paix au centre du Mali se complique davantage avec l'insolence croissante de Dan Nan Ambassagou envers les autorités. Déjà accusée de plusieurs massacres contre des civils, la milice veut faire de l'armée malienne son ennemie.

Dans une vidéo datant du 27 septembre mais publiée mardi sur Facebook, son Chef d'état-major défie une nouvelle fois l'Etat en menaçant l'unité du Mali. Youssouf Toloba explique sa posture dangereuse par le « délaissement des donsos ». « Des Donsos sont tués chaque jour. Quand on vous donne des informations, vous ne venez pas non plus », se justifie-t-il. Le Chef milicien lance ainsi un ultimatum de 15 jours à partir du 27 septembre afin de forcer une collaboration avec l'armée malienne. « Si on ne me répond pas d'ici là, je jure que nous allons laisser le drapeau malien », persiste-t-il.

La milice aurait déjà son propre drapeau, assure Youssouf Toloba. Selon lui, Dan Nan Ambassagou pourrait même se revendiquer de l'Azawad, en référence au nom choisi par l'ex rébellion de la CMA pour réclamer l'indépendance du nord du Mali.

Au regard de cette posture assumée, une lutte implacable contre cette milice s'impose à l'armée malienne.

SOS : L'ancien DGSE veut revenir

Limogé pour faute grave d'après nos informations, après seulement un mois de fonction, Lassine Doumbia supplierait l'actuel président de la transition, en l'occurrence Bah N'Daou afin de revenir à la tête des renseignements maliens.

Selon nos informations, le Colonel-major Lassine Doumbia, tombé en disgrâce, ne veut pas partir de la DGSE.

L'opinion a encore en mémoire ce Colonel-Major Lassine Doumbia qui tente aujourd'hui de se justifier afin de revenir à ce poste vital du pays, sous le parjure de ne plus commettre de forfaiture. Chose qui lui était reprochée. En clair, cet officier supérieur été accusé d'avoir soutiré des sous à un opérateur économique malien. Une accusation jamais démentie et qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

À moins que l'on tente de faire croire que le chien changera un jour sa

façon de s'asseoir, Lassine Doumbia n'a plus de crédit pour revenir. Les Maliens épris de probité observent donc le Président Bah N'Daou qui a le choix.

BOUYE KANTÉ, Paris
Source: Diaspora Média

Affaire Sidiki Diabate : Grande marche pour la libération de la star !

Il semblerait que le vent commence enfin à souffler un tout petit peu en faveur de l'artiste déchu, Sidiki Diabaté. Aux dernières nouvelles, une grande marche pour la libération du présumé auteur de violences et séquestrations sur la personne de Mamasita, se prépare. Elle débutera ce vendredi 2 octobre 2020 au Boulevard de l'Indépendance du Mali, à 14 heures précises.

UNE TOURNURE QUI POURRAIT FINALEMENT S'AVÉRER PROFITABLE À SIDIKI DIABATÉ

Une petite lueur d'espoir se profile à l'horizon pour le prince de la Kora qui, depuis le début de l'affaire de violence conjugale, n'a fait qu'enchaîner les déchéances. Il faut croire que son message passé récemment depuis la prison, n'est finalement pas tombé dans des oreilles de sourd. En effet, en dépit des nombreuses voix qui s'élèvent contre lui depuis quelques jours et qui le condamnent, certaines lui confèrent, pour l'instant, le bénéfice du doute en attendant son jugement. Et c'est précisément à cette masse qu'est adressée l'invitation à cette grande marche qui aura lieu sur le Boulevard de l'Indépendance du Mali, à 14 heures, le vendredi prochain.

L'artiste déshonoré doit cette initiative au Label Diabatéba Music. Ce dernier a d'ailleurs réussi à rallier quelques partenaires importants à l'évènement qui pourrait finalement s'avérer décisif pour l'avenir de l'ex de Mamasita. Afin de s'en assurer, le Label a publié, il y a quelques heures, une affiche numérique dans le but de faire la publicité de l'évènement et drainer du monde. Certains internautes n'hésitent pas à prendre part à cette communication en la relayant sur les réseaux sociaux. Néanmoins, cette marche pour la libération de Sidiki Diabaté qui profile à l'horizon n'est pas la première à être organisée depuis l'arrestation de l'artiste par la Brigade d'Investigation Judiciaire (BIJ).

UNE MARCHE AUX ATTENTES ÉLEVÉES

Qu'il vous souvienne, le chanteur malien avait déjà bénéficié du soutien de ses fans dans l'affaire de « violences et séquestrations ». C'était à l'occasion d'une marche organisée au lendemain de son arrestation. Celle-ci s'était tenue dans le fief du quartier populaire de Sotuba, une localité située dans la région de Bamako. Elle avait connu la participation de plusieurs dizaines de personnes qui n'ont pas hésité à se mobiliser pour réclamer la libération de l'artiste à la renommée planétaire. Cependant, si cette marche n'a pas eu l'effet escompté, les proches et fans de l'artiste qui continuent de le soutenir n'ont pas renoncé pour autant. C'est dans cet état d'esprit que le Label Diabatéba Music a pris les devants pour organiser une grande marche sur le Boulevard de l'Indépendance du Mali. La rédaction espère que cette dernière aura le retentissement escompté le jour J. En attendant, d'en savoir plus sur cet évènement, nous vous invitons à rester câblés. Nous vous reviendrons certainement s'il y a du nouveau à ce sujet.

Afrik.com

Lutte contre le terrorisme au sahel : Le G5, la MINUSMA et l'UE s'engagent à plus de coordination

Les membres du G5 Sahel et de la Minusma, la mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali, vont accentuer leur coordination en matière de lutte contre le terrorisme au Sahel avec l'aide de l'Union européenne. L'engagement a été pris mardi 29 septembre lors d'une réunion tripartite à Nouakchott, en Mauritanie.

Avec notre correspondant à Nouakchott, Salem Mejbour Salem. Lors de cette réunion dans la capitale de la Mauritanie, les échanges ont notamment concerné l'équipement militaire de la force conjointe du G5 Sahel qui attend toujours l'arrivée de 24 véhicules de transports de troupes promis l'année dernière par l'Union européenne. En attendant, la force bénéficie d'un appui conséquent de la Minusma, notamment en terme d'aides alimentaires, logistiques et médicales.

Cette rencontre a également été l'occasion d'aborder la situation actuelle au Mali, où un nouveau président de la transition et un Premier ministre ont été nommés, mais pas encore de gouvernement.

Nous attendons le reste de l'évolution, notamment la formation d'un gouvernement et on espère que ça ne va pas retarder la lutte contre le terrorisme. Mahamat Saleh Annadif, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali

Salem Mejbour

Source : RFI

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations

Période transitoire : Bah N'Daw à la rescousse d'un Mali victime de ses propres fils

Le jeudi 24 septembre dernier, le président de la transition, le colonel à la retraite, Bah N'Daw et son vice-président le colonel Assimi Goïta ont prêté serment à la faveur d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). Connu pour son franc-parler, le président Bah N'Daw a estimé que le Mali n'est victime de rien d'autres que ses propres fils qui l'auront laissé pour compte.

Devant le peuple malien, les émissaires de la CEDEAO aussi bien que les hôtes du Mali, le président de la transition a prêté serment. Dans un discours qui vaut son pesant d'or, Bah N'Daw dit être prêt à servir le Mali qui lui a tout donné. « Il me plait, solennellement, de dire à haute et intelligible voix, que je serai toujours disponible pour servir le Mali. Servir le Mali est un privilège et cela doit être un honneur pour chacune de nous, pour chacun de nous. Malgré les poids des ans, malgré le confort de la retraite, je ne pouvais me soustraire à l'appel du devoir. Je ne pouvais hésiter un seul instant à sortir de mon champ pour venir, moi aussi comme beaucoup d'autres avant moi, à la rescousse de ce pays. Le Mali m'a tout donné. Je suis heureux d'être son esclave soumis, prêt à tout pour qu'il renoue avec la pleine légalité constitutionnelle, avec des autorités élues, des représentants légitimes».

Dans son discours, le président Bah N'Daw a évoqué sans ambages, la victimisation du Mali par ses propres fils qui l'auront laissé pour compte. « La maison commune est ébranlée, affaiblie, humiliée. Elle tremble dans ses fondements depuis au moins une décennie. Oui, il ne faut pas avoir peur des mots : le Mali est ébranlé, piétiné, humilié. Ebranlé, Affaibli, humilié par ses propres enfants, par nous-mêmes, par personne d'autre que nous-mêmes », a-t-il laissé entendre. Face à cette situation, il estime qu'il faille redorer le blason. Et pour ce faire, chaque malien doit apporter sa petite contribution, sa petite pierre à la consolidation de l'édifice national. « Nous ne pouvons continuer, de manière incantatoire, à garder la tête dans le sable et à répéter sans chercher à empêcher le naufrage, à nous convaincre que le navire pourrait tanguer mais qu'il ne chavirerait jamais. Il peut chavirer et il chavirera si nous continuons à le faire tanguer. Alors, si nous voulons survivre en tant qu'Etat, en tant que nation, nous devrons, sans perdre plus de temps, nous remobiliser. Il faut qu'au cours de cette transition, nous nous donnions la main, que nous réfléchissions profondément ensemble pour reconstruire notre démocratie, laquelle avait été jadis, une vitrine admirée.», a-t-il déclaré.

Adama Coulibaly

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE
CANAM
REPUBLIQUE DU MALI

La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Propriété Intellectuelle et Industrielle : Le CEMAPI s'engage à la labellisation de l'échalote de Bandiagara

Le Centre Malien de la Propriété Industrielle et Intellectuelle (CEMAPI), en collaboration avec l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) était, hier, au chevet de l'atelier d'examen et de validation pour la reconnaissance de l'échalote de Bandiagara en indication géographique (IG). Pour la réussite de ce projet, les mots clés ont reflété sur un certain nombre de facteurs endogènes, notamment la disponibilité du certificat d'enregistrement de l'échalote, et d'avoir un modèle économique et un plan de marketing bien adapté et efficace.

Cependant, cet atelier fait suite à une série de rencontres organisées entre le 17 et le 18 décembre 2019 qui, selon les conférenciers, avaient pour objectif de permettre aux principaux acteurs de mieux appréhender la démarche d'enregistrement de l'échalote de Bandiagara.

Pour ce faire, le CEMAPI s'est engagé, à travers le leadership de sa DG, Fatoumata Siragata Traoré, aux côtés de la Fédération des Producteurs et Transformateurs d'Echalote de Bandiagara dans l'accompagnement pour sa labellisation en Indication Géographique. « Ce projet avance très bien et nous sommes en phase déterminante de cette activité. L'octroi de ce titre à cette communauté dépendra de la qualité des documents qui seront soumis à l'OAPI et à notre examen », a souligné, mercredi 30 septembre 2020, la Directrice Générale du CEMAPI, en poste depuis 2018.

L'échalote est un produit du terroir de Bandiagara qui a un fort potentiel pour être valorisé par une IG. L'aire géographique, environ 10 000 km2, se situe au Plateau Dogon qui est en effet la zone de production de l'échalote.

Par la même occasion, le président de la Fédération des Producteurs et Transformateurs d'Echalote, Seydou Kéné, trouve que les potentialités de la zone tiennent aux richesses naturelles représentées par ces terres agricoles bien adaptées à la production de l'échalote, mais également au dynamisme de la population. « Nous produisons 78 900 tonnes par an. Ce produit est cultivé dans 13 communes de Bandiagara. Mais, notre gros souci, c'est le manque d'eau qui règne dans nos zones cultivables. C'est d'ailleurs notre difficulté », a-t- il affirmé.

Depuis 2010, ce projet de label IG a été soutenu par plusieurs intervenants sur le Plateau Dogon notamment la FAO, via le Programme Italien pour la Sécurité Alimentaire (PISA) et la Banque Mondiale.

Faudra-t-il noter que ce comité a tenu sa première session les 18 et 19 janvier 2018 à l'issue de laquelle le cahier de charges d'usage de l'échalote de Bandiagara, « Bandiagara Jaba », a été validé, après examen.

Par conséquent, le cahier de charges de Bandiagara Jaba a été homologué et jouit, depuis, d'une reconnaissance nationale en indication géographique par l'arrêt du 14 mars 2018.

Par ailleurs, une mission de vulgarisation et de remise de l'Arrêté de reconnaissance aux acteurs de l'échalote de Bandiagara a été conduite par le Secrétaire général du Ministère chargé de l'Industrie, accompagné à l'occasion par le CEMAPI, a dit le document. A cet effet, selon la même source, le dépôt de la demande d'enregistrement de Bandiagara Jaba en IG a été effectué au CEMACI le 13 septembre 2019, en marge de la célébration de la Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle par la Fédération des Unions Jaba KundunTumoPai.

Ibrahim Sanogo

Crise du nord du Mali : Une intervention de Dr Choguel K Maiga soulève beaucoup de questionnements dignes d'intérêt

La logique empruntée dans l'Accord d'Alger qui donne la primauté au tout sécurité en foulant aux pieds tous les autres principes et valeurs de justice, de République et de démocratie n'a fait qu'affaiblir davantage l'État malien sans apporter la paix. Les influences extérieures et les divisions internes persistantes continuent d'assombrir l'avenir de ce beau pays que nous ont légué nos ancêtres. À quand le leadership providentiel pour nous sortir de cette impasse. Tout le monde le sait nous ne pouvons pas nous passer de la communauté internationale car nous avons besoin d'elle pour notre développement et de plus nous faisons partie d'elle. Les intérêts géopolitiques et géostratégiques des grandes puissances sont une réalité qu'aucun pays ne plus occulter y compris les grands pays eux-mêmes. Les relations Sino-Americaines actuellement très tendues en sont un témoignage.

À l'interne les vents de la liberté et de démocratie soufflent plus fort. Ils font trembler tous les pouvoirs. Les consciences sont plus éveillées, on n'a plus peur de revendiquer ses droits, de s'attaquer aux privilèges indus, à la corruption et autres fraudes et malversations financières. On est plus exigeant, on veut du travail ou des salaires plus élevés. On veut de l'éducation, des hôpitaux, de l'eau potable, de l'électricité. On veut que notre identité culturelle soit reconnue ou même l'indépendance pour certains. On veut créer son entreprise sans trop de tracasseries administratives et à moindre coût. On veut une concurrence saine entre les entreprises et une passation des marchés publics transparente et juste. Bref on veut un pays moderne, émergent qui apporte le bonheur et le progrès à tous les maliens sans discrimination aucune.

Face à toutes ces demandes urgentes, pressantes ,souvent contradictoires et surtout très coûteuses ,nous avons un État affaibli, démuni de moyens financiers et de ressources humaines adéquates, une classe politique qui a perdue toute confiance, des leaders religieux devenus politiques et plus influents , des militaires qui ont une culture de coups d'état pour se faire distinguer (les grades les plus élevés de notre armée ont été obtenus par des coups d'état), une justice démunie et souvent défaillante avec son lot d'impunités qui crée des frustrations ,la résignation et enfin la révolte cyclique. Voilà le tableau sombre qui résume les équations du Mali d'aujourd'hui.

La Solution :

1)Une vision consensuelle et inclusive de l'avenir

2) Un bon leadership c'est à dire des dirigeants

qui écoutent les citoyens, qui agissent uniquement dans l'intérêt général, qui respectent le droit eux-mêmes d'abord, qui cherchent toujours à maintenir la confiance des maliens et des partenaires étrangers en eux et à notre gouvernance.

3) Des institutions fortes , adaptées et peu coûteuses seront mises en place ou renforcer pour jouer pleinement leur rôle dans le respect des textes et des droits humains. Des institutions qui agissent seulement dans l'intérêt général. Qui refusent de défendre les leaders qui sont dans le mensonge ou protègent des intérêts personnels ou de clans , qui sont conscients de leur rôle de contre-pouvoir quand c'est nécessaire.

3)Un système d'éducation de qualité, compétitif au plan international, qui est ouvert à tous, qui est orienté vers la pratique sans oublier la recherche fondamentale. Les écoles coraniques et médersas seront mieux réglementées (programmes enseignés et agreement obligatoire) et intégrés obligatoirement dans l'enseignement technique et professionnel à travers des passerelles et des systèmes de formation dualiste .

La formation aux valeurs démocratiques , de la république et de la citoyenneté devra être instituée depuis le bas âge dans toutes les écoles à travers les associations d'élèves et étudiants. Ils apprendront le leadership, le sens des débats contradictoires et comment faire des compromis pour atteindre des objectifs communs tout en gardant leur différence sur d'autres sujets.

Une éducation nationale qui donne la priorité aux sciences, techniques et technologies sera adoptée avec toutes les incitations nécessaires . Dans ce cadre Trente pour-cent (30 %) de notre budget national sera consacré désormais à ce secteur transversal pendant une durée d'au moins 30 ans. L'enseignement en ligne et par d'autres outils modernes sera introduit et renforcer pour réduire les coûts de l'éducation et favoriser l'accès de tous à l'école.

Tous les gouvernements élus vont s'engager à respecter cette orientation stratégique visant à faire du Mali un pays du savoir où l'homme est au début et à la fin de toutes nos actions.

4) Une refondation de notre armée pour la rendre plus inclusive, plus disciplinée, plus professionnelle, plus républicaine et respectueuse de la démocratie et des droits humains. Une armée sans distribution de grades sur une base politique qui s'interdit elle-même de faire des coups d'état pour trancher les litiges et autres querelles politiques. Une armée qui développe le patriotisme, la discipline , la valeur d'exemplarité. Une armée bien équipée qui va servir de force de déterrence contre toutes les menaces. Le concept de défense nationale sera élargi pour inclure la formation de beaucoup de réservistes qui peuvent être mobilisés à tout moment. Les recrutements sur la base de CDD seront introduites pour faire face aux besoins élevés en temps de guerre. Un statut de vétérans sera créé et mieux organisé pour reconnaître les sacrifices faits par nos soldats. Des formations en métiers et dans le domaine de l'entreprenariat seront organisées pour les vétérans pour faciliter leur réinsertion dans la vie civile.

5) Réformer et moderniser l'administration publique en la rendant plus professionnelle et moins politisée. Réduire le train de vie de l'état ,mieux gérer les biens publics ,être accessible à tous les usagers , recrutements et promotions sur la base uniquement du mérite, évaluation annuelle de performances, esprit d'équipe, meilleure coordination avec les autres administrations , respect des textes ,disciplines et éthique au travail etc..... seront les mots d'ordre et valeurs à suivre par tous. Un appel à la concurrence sera privilégié pour tous les postes importants de l'administration. Les techniques de planning des activités avec fixation des objectifs, le suivi et l'évaluation seront progressivement introduites dans toutes les administrations.

Des rapports annuels obligatoires seront préparés et discutés avec tous les travailleurs.

Les services de contrôle mettront en place un mécanisme d'audit annuel des comptes des administrations publiques avec le principe de certification qui va engager les contrôleurs eux aussi.

Les cadeaux faits aux agents publics seront plus réglementés y compris par une obligation de déclaration et une limitation de la valeur. La non dénonciation de la corruption ou de malversations financières sera criminalisée.

6) Interdire toute revendications par les armes et criminaliser sans prescription le séparatisme . Dans ce cadre relire l'accord d'Alger conformément aux dispositions prévues à cet effet pour interdire tout découpage territorial à base ethnique (nous ne voulons pas d'apartheid chez nous) et y inclure les mécanismes de sanctions en cas de non respect des principes de l'unicité du pays, de la laïcité, de l'esprit républicain et démocratique basé sur le principe d'un homme une voix.

7) Lutter contre l'impunité et la corruption. Ici il s'agira de donner le bon signal du changement d'époque à tous les maliens. Tous les dossiers pendants sur les crimes passés et non résolus seront remis à la justice qui sera renforcée à cet effet y compris avec l'aide de la communauté internationale et des partenaires amis. Pour les cas moins flagrants et moins graves, des tribunaux vérité /réconciliation devront être mis en place pour promouvoir l'entente et la réconciliation nationales.

8) Le changement de mentalité : il est clair que les maliens ont besoin de changer de mentalité. Nos valeurs culturelles nous offrent une bonne base pour cela. La cupidité, l'égoïsme, l'égocentrisme, la paraisse, l'individualisme, le mensonge, la délinquance sous toutes ses formes ,le manque de respect pour les autres, le tribalisme, l'arrogance, le vol et la triche etc...toutes ces tares étaient bannies par notre société traditionnelle. Pourquoi ne sont elles plus combattues par tous ? La famille, l'école, la religion et les communautés doivent se réveiller et prendre leur responsabilité. Elles sont toutes interpellées face à l'histoire.

Les mécanismes de sanctions sociales ont disparus il faut les ramener.

Donnons nous la main pour rétablir le malien honnête, travailleur, solidaire, qui respecte ses engagements, qui est digne, libre et indépendant. Un malien qui combat l'injustice et l'impunité, qui est fidèle en amitié, patriote et dévoué à son pays et à sa communauté. Un malien dont l'hospitalité ,l'amour du prochain et la bravoure sont légendaires. Nourrissons nous de ces valeurs tout au long de notre vie. À chacun de s'y mettre depuis la famille, plus de complaisance pour tous les tares que nous déplorons aujourd'hui dans chaque cellule de notre organisation économique, politique, sociale et culturelle. Notre silence est désormais synonyme de complicité.

Telles sont mes propositions de solution à la crise malienne.

H. Niang

Lutte contre la délinquance financière : L'ancien DG de l'AGEROUTE en taule position

Un trou de près de 900 millions de FCFA d'irrégularités financières à l'AGEROUTE

Des irrégularités financières d'un montant total de 895.512.029 FCFA dans l'exécution des Fonds d'entretien routier par l'Agence d'exécution des travaux d'entretien routier (Ageroute). Le contrôle a concerné les dépenses de fonctionnement et d'entretien routier financé sur budget national au titre des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 (1er octobre) par le bureau du vérificateur général.

Il s'agit entre autres de la signature des conventions. En effet, l'Ageroute a, durant cette période, signé avec la direction nationale des routes, sur le Fonds d'entretien routier, 16 conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée et trois avenants pour un montant total de 93.451.594.614 FCFA. Les ressources destinées à l'entretien routier sont mises à sa disposition par l'Autorité routière. Les travaux d'entretien routier exécutés par délégation de maîtrise d'ouvrage à l'Ageroute ne sont possibles qu'à travers des conventions signées avec le maître d'ouvrage, le ministre chargé des routes.

Vu l'importance des sommes très élevées mises à disposition, le Bureau du Vérificateur Général a, conformément à sa mission, initié une mission pour s'assurer de la bonne utilisation des dépenses exécutées sur le Fonds d'entretien routier par l'Ageroute. Au terme de ces travaux d'audit, les vérificateurs ont décelé des irrégularités financières s'élevant à 895.512.029 FCFA.

Les faits d'irrégularité ont été dénoncés et transmis par le Vérificateur général au président de la section des comptes de la Cour suprême et au procureur de la République près le tribunal de grande instance de la Commune III chargé du pôle économique et financier. Ils se rapportent à la passation irrégulière de marchés pour un montant de 868.108.970 FCFA et au paiement d'avantages indus au délégué du contrôle financier pour une somme de 16.300.000 FCFA

.Les anomalies financières constatées ont, également, trait à un contrat de marché irrégulièrement enregistré de 1.948.750 FCFA et au non reversement au profit de l'Autorité de régulation des marchés publics et des délégations de service public (ARMDS) de la redevance de régulation pour un montant de 325.000 FCFA. Il a, aussi, été constaté la non retenue de l'impôt sur le revenu foncier, de la taxe foncière et de l'impôt sur les bénéfices.

Les vérifications ont été menées, conformément au guide d'audit du secteur public approuvé par l'arrêté n°10-1251/MEF-SG du 11 mai 2010 du ministre chargé des Finances et au manuel de vérification financière du BVG, tous deux inspirés des normes Isa (normes internationales d'audit).

Pour y arriver, les vérificateurs ont, comme approche méthodologique, privilégié l'analyse des textes législatifs et réglementaires sur la création et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Ageroute et des entrevues avec des membres du personnel de la structure. Ils ont, aussi, recoupé des informations et examiné des pièces justificatives des dépenses.

« Le principe du contradictoire a été observé », assure le BVG. En la matière, les résultats préliminaires des travaux ont été discutés avec les principaux responsables concernés. La séance de restitution a eu lieu le 1er avril 2020 dans les locaux de l'Ageroute. Le BVG dit avoir transmis le rapport provisoire à l'Ageroute par lettre n°Conf 0220/2020/BVG du 28 mai 2020 pour recueillir ses observations. « Les réponses écrites de l'Ageroute sont parvenues le 09 juillet 2020 par lettre n°1039/MIE/Ageroute », ajoute le BVG.

La faiblesse des ressources et l'inadaptation des procédures de mise en place des moyens ont été diagnostiquées comme l'un des handicaps majeurs à l'entretien régulier de nos routes. La création de l'Agence d'exécution des travaux d'entretien routier répond à ce besoin. Plus de quinze ans après sa création et malgré des ressources, de plus en plus importantes, investies dans l'entretien routier, l'Ageroute peine à satisfaire les usagers de la route.

SOURCE: L'INFORMATEUR

Transition : L'administration exige du respect de la part du CNSP

Les comités exécutifs nationaux (CEN) du Syndicat Autonome des Administrateurs Civils (SYNAC) et du Syndicat Libre des Travailleurs du Ministère de l'Administration Territoriale (SYLTMAT) s'insurgent contre les sorties publiques de l'ancien Président Amadou Toumani TOURE et du Président du CNSP, Assimi GOITA. Les syndicats des administrateurs civils et des travailleurs du ministère de l'Administration territoriale dénoncent la violation du devoir de réserve de leur part.

Les deux syndicats, dans un communiqué daté de ce 29 septembre 2020, expriment leur mécontentement suite aux sorties de l'ancien Président Amadou Toumani TOURE et du chef de la junte militaire sur la problématique de la transparence des élections au Mali. Si les deux responsables tentent d'incriminer les agents de l'Etat en charge de l'organisation des élections sur les fraudes à grande échelle constatées lors de différents scrutins au Mali, les responsables des deux syndicats voient autrement la question.

"Constatant après chaque scrutin, depuis l'avènement dans notre pays de la démocratie multipartite avec des élections au suffrage universel direct, que des accusations sont portées contre le ministère en charge de leur organisation en général et contre les représentants de l'Etat, en particulier ; notant avec beaucoup d'amertume, certes, mais sans surprise, les accusations irréfléchies d'un homme reconnu pour sa légèreté et son dilettantisme dans la gestion des affaires publiques, en l'occurrence l'ancien président Amadou Toumani TOURE, lors de l'entretien qu'il accorda à l'ORTM le 21 septembre 2020 ; consternés par la reprise de ses accusations par le président du Comité national pour le Salut du Peuple (CNSP) au cours de son adresse à la Nation à l'occasion du 60ème anniversaire de l'indépendance de notre pays et le président de la Transition dans son discours d'investiture, le 25 septembre 2020, tous les deux visiblement novices en matière de questions électorales ; prenant acte de la violation volontaire, assumée et populiste du devoir de réserve que doit observer à l'égard de son administration toute personne assumant ou ayant assumé les plus hautes charges de l'Etat ; non surpris du mépris maintes fois affiché des premières autorités de ce pays à l'encontre des travailleurs du ministère de l'administration territoriale et de leur volonté manifeste de faire d'eux des boucs-émissaires de leurs échecs et de leur manque de vision ; les CEN SYNAC et SYLTMAT invitent avec insistance et force les plus hautes autorités à diligenter des missions d'inspection et/ou de contrôle avec des experts internationaux ou nationaux indépendants et non partisans à l'encontre de tout représentant de l'Etat soupçonné de tripatouillage électoral à l'occasion des scrutins passés et à sévir avec la plus grande fermeté en cas de faute".

Selon les CEN SYNAC et SYLTMAT, les causes de la non crédibilité des élections au Mali sont à trouver dans "l'utilisation et la jouissance abusives des moyens de l'Etat, l'attribution de marchés publics aux opérateurs économiques partisans et la promotion de cadres non méritants aux fins de financement des campagnes électorales, l'achat de conscience des électeurs, des agents électoraux et des notabilités, la monopolisation des médias d'Etat par tous les régimes qui se sont succédé, l'incursion (sic) dans les organismes de gestion des élections par des personnes à la solde des tenants du pouvoir et n'ayant aucune expérience de l'administration électorale, etc."

Par ailleurs, si de la part d'ATT, les CEN SYNAC et SYLTMAT s'attendent à des excuses publiques et solennelles, ils "exigent des nouvelles autorités, plus de considération pour une administration qui sera toujours au service de l'Etat et non d'un régime".

Les CEN SYNAC et SYLTMAT estiment que si la vertu est une denrée rare chez les hommes politiques au Mali, elle est une qualité largement partagée par les représentants de l'Etat, malgré la présence en leur sein de quelques brebis galeuses, comme il en existe dans tous les corps. Et pour cause, leurs militants sont les plus nombreux, parmi tous les agents civils et militaires du Mali, à s'être soumis, spontanément dès les premières heures, aux déclarations de biens au niveau de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI). Ce qui les classe dans le peloton de tête des agents vertueux dans un Etat reconnu pour la corruption de ses élites. Mieux, le SYNAC et le SYLTMAT rappellent qu'ils sont membres très actifs de la Plateforme syndicale de lutte contre l'enrichissement illicite mise en place le 08 juillet 2020 par l'OCLEI et par conséquent leurs militants ne sauraient, en aucun cas, recevoir la palme de la malhonnêteté et de l'irresponsabilité parmi les agents publics.

Par Sidi DAO

Nécessaire révision des contrats miniers au Mali : La révolte des jeunes de Sadiola doit inspirer les nouvelles autorités

Le mardi dernier a été particulièrement très chaud à Sadiola, où de violents affrontements ont opposé les forces de l'ordre et les jeunes pour des terrains miniers. Le bilan d'un mort et de nombreux blessés est à la fois alarmant et interpellateur pour les nouvelles autorités du pays, car au fond, il y a une crise de confiance entre les citoyens autochtones et les sociétés minières étrangères qu'ils accusent de spoliation des ressources minières de leurs terres.

Des multinationales qui n'ont souvent aucun respect pour les populations locales dont les terres sont monnayées à 5000 FCFA pour un hectare de champ. Ce manque de respect et de considération a amené les jeunes de Sadiola à se révolter, ils réclament qu'on leur laisse leur part de l'or en leur allouant des espaces pour les placers. La situation est telle aujourd'hui qu'il faut nécessairement aller à une révision des contrats miniers accordés à des multinationales dans notre pays.

Le débat sur la révision des contrats miniers n'est pas nouveau au Mali. En 2013, le gouvernement malien, à travers le Ministère des Mines, avait envisagé ce qu'il a appelé « **Un inventaire complet de tout ce qui existe** » : contrats, titres, permis... tout ce qui a été signé entre les gouvernements précédents et les entreprises minières devrait être passé à la loupe. « **S'il y a des contrats qu'il est nécessaire de revoir dans l'intérêt du Mali, nous entamerons des négociations avec les partenaires concernés** », avait dit le ministre des Mines d'alors, non pas sans susciter des réactions çà et là.

« **C'est certainement un bon signe, que l'on vérifie, que l'on regarde si les lois ont été appliquées. D'un autre côté, il convient d'ajouter un petit mot de prudence. Lorsque vous regardez le Congo, il y avait révision des contrats à chaque fois qu'il y avait changement de gouvernement. Le résultat est que les investisseurs sont encore plus réticents, et la transparence en souffre encore plus** », avait réagi Richard Zink, alors Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali.

Et d'ajouter : « T**out cela existe, mais il faut regarder ce qu'il y a de prévu dans le code minier dans les règles et les lois et les respecter. Si le Mali trouve que son pourcentage est trop faible, et bien il faut changer les lois et renégocier les accords et faire d'autres accords avec les nouvelles compagnies qui vont venir**».

Abdoulaye Pona, le président de la Chambre des Mines du Mali, avait pour sa part laissé entendre : « **S'il y a une révision des contrats miniers, il ne faut pas que ça se passe dans l'intérêt du pays seulement, il faut que ça aille dans l'intérêt de l'investisseur. Si celui-ci ne trouve pas son compte dans ces contrats, il est libre d'aller ailleurs. Il vaut mieux prendre chaque jour un franc par un franc, plutôt que de vouloir prendre un million d'un coup**».

Aussi, une étude initiée par la coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP-Mali) en août 2015 sur "l'Analyse comparative des contrats miniers", a montré l'opacité des contrats miniers qui demeurent encore méconnus du public et même de beaucoup de décideurs et d'agents, notamment les zones minières. La non divulgation des annexes des contrats miniers ayant fait l'objet d'une modification en cours d'exécution, les clauses économiques et financières, de ces contrats miniers sont non seulement à la base de plusieurs problèmes, mais aussi à l'origine des manques à gagner considérables pour l'Etat malien.

Les nombreuses exonérations accordées aux sociétés minières posent en effet énormément de problèmes au niveau du budget d'Etat et des collectivités abritant les sites miniers, la complexité des clauses contractuelles relatives aux droits et aux obligations des parties nécessite une grande expertise pour leur compréhension. La résolution de toutes ces questions, estime-t-on PCVQP, est liée, d'une part, à la relecture des textes et des conventions qui doivent tenir compte des dispositions progressistes des textes régionaux et sous-régionaux (directives de la CEDEAO, vision minière africaine) et, d'autre part, au renforcement de la transparence autour de ces contrats miniers et des exonérations fiscales qui conservent beaucoup de zone d'ombre par leur non publication.

Yama DIALLO

Transition politique du Mali : Ce que propose Adam Ba Konaré

Dans une lettre adressée aux nouvelles autorités, Adam Ba Konaré, écrivain et historienne, a encore frappé fort les esprits. Elle est vraiment présente sur la scène politique à travers ses différentes publications et n'hésite pas à s'adresser directement à un chef de l'État en fonction pour porter la contradiction ou pour mettre la puce à l'oreille ou même pour dénoncer une situation

Dans sa lettre au Comité national pour le salut du peuple (CNSP), l'historienne fait un rappel des faits pour essayer de montrer la voie à suivre. Elle consacre plusieurs paragraphes au soulèvement populaire porté par le M5-RFP et qui a favorisé la chute du président Ibrahim Boubacar Keïta, le 18 août dernier. L'ex-Première dame ne tarit pas d'éloges sur l'autorité morale de ce mouvement populaire qui, selon elle, s'est comporté en vrai meneur d'hommes. « L'action de l'imam Dicko a été une agitation de fond, une déferlante, grommelant et menaçante, hurlante et agissante, qui a agrégé les frustrations populaires.

Dans ses diatribes roboratives, Mahmoud Dicko est dans la mobilité phraséologique et physique, soufflant le chaud et le froid, avançant et reculant, s'engageant et se rétractant. Il cogne, se replie, lime son discours avant de rebondir derechef en anathèmes. Il dit et se dédit, entre et sort, part et revient, revient et repart, tantôt caustique, tantôt émoussé, mais toujours, en appelant à la sagesse, au calme, à la non-violence, à ne pas mettre à feu le Mali, à rentrer à la maison sans faire de casses...», apprécie-t-elle.

Le pouvoir étant désormais entre les mains du CNSP, Adam Ba Konaré avoue que la première visite que le colonel Assimi et ses compagnons ont réservée au général Moussa Traoré a «congelé» son sang. «GMT avait étonnamment un visage et un regard de félin. Me redressant de mon siège, je me suis demandée si c'était un nouveau syndicat qui surgissait : le syndicat des frères, pères et grands-pères d'armes, ou si c'était la même logique de réhabilitation de Moussa Traoré, «ce grand républicain» qui se poursuivait», dit l'auteur de la lettre tout ouvrant une brèche, celle de la mort suspecte du père de l'indépendance, Modibo Keïta, renversé par le même GMT en 1968. «Colonel Assimi Goïta, savez-vous qu'à la mort, et dans des conditions suspectes, le 16 mai 1977, de Modibo Keïta, c'est un communiqué laconique de Radio Mali qui a annoncé la nouvelle, comme étant simplement celle d'un «instituteur à la retraite ?». Aucune allusion à son statut d'ancien président de la République. Ceux qui ont assisté à son enterrement ont été dispersés à coup de grenade lacrymogène, certains emprisonnés, d'autres obligés de s'expatrier.

Il a été refusé à sa veuve Mariam Travélé de porter le deuil», rappelle-t-elle. Pour Adam Ba Konaré, il reste maintenant à organiser des funérailles nationales pour le père de notre indépendance. «Le discours à la nation du 22 septembre du colonel Assimi, dans lequel il reconnaît en Modibo Keïta «le grand homme d'État et nationaliste convaincu», est un indicateur d'espoir dans cette exhortation. Plus qu'une réparation, ce sera un acte de justice», estime-t-elle.

L'ex-Première dame invite les autorités de la transition à «sortir de l'ornière des recettes usées et des mesures que sempiternellement, dans une grande sécheresse d'imagination et d'inspiration, on préconise pour résoudre les crises en Afrique, à commencer par le rappel des troupes : classe politique, société civile, syndicats, religieux, chefs traditionnels, forces dites vives». Mieux, Adam Ba pense qu'une clarification institutionnelle s'impose.

Faudrait-il doter les autorités morales – religieuses et chefs traditionnels – d'un statut défini au sein de la République avec le risque de créer la confusion ? Faudrait-il les y éloigner et les dissoudre dans l'agrégat citoyen, dotés des mêmes droits et méritant le même respect que l'ensemble des citoyens de la République, ou faudrait-il maintenir le statu quo ?», s'interroge-t-elle, ajoutant que ce débat devrait être engagé de manière hardie et responsable.

L'épouse du président Konaré insiste : « Pour l'heure, acceptons une gestion paritaire entre l'armée et les civils. Soyons froids et placides, lucides et pragmatiques. L'armée est le cœur à la fois perturbateur et régulateur du pouvoir ». Pour finir, elle pense qu'il faut faire de ce temps de transition un temps de travail, de désintéressement, de rigueur et d'humilité, un temps de vertu. Autrement dit, pas de cérémonies, festivités et commémorations budgétivores et tapageuses. Bref, nous devons être seulement humbles.

Madiba KEITA

Gestion de la transition : Colonel Assimi Goita Président Bis Ou Vice-Président ?

La Transition n'a pas fini de plonger le pays dans ses aberrations juridico-institutionnelles. Non contente de faire régir le pays par une dualité constitutionnelle dégradante pour la Constitution du 25 février 1992 hiérarchiquement coiffée par une Charte octroyée quasiment dans les conditions autocratiques du 19ème siècle, voilà qu'elle fait flanquer le Président de Transition chef de l'Etat d'un Vice-président qui lui colle aux basques. Le Vice-Président Colonel Assimi GOITA paraissant plus « Président » que « Vice », le Président Colonel-Major retraité Bah N'DAW paraît assis sur le même fauteuil que lui.

Colonel Assimi GOITA Président bis ou Vice-président ? La question reste posée aux rédacteurs de cette fameuse Charte de Transition octroyée au peuple malien qui, loin d'être l'expression de la volonté nationale, procède plutôt d'un geste unilatéral du CNSP.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la Charte se montre plus explicite sur les pouvoirs du Vice-président que sur ceux du Président lui-même. L'article 6 dispose : « Le Président de Transition est secondé par un Vice-président... . Le Vice-président est chargé des questions de défense et de sécurité ». L'article 7 précise que « le Vice-président remplace le Président en cas d'empêchement temporaire ou définitif ».

On notera au passage que les article 6 et 7 sont contradictoires. Le Vice-Président sert en même temps de remplaçant du Président temporairement ou définitivement empêché et de détenteur exclusif de bouts de compétences normalement dévolues au Président. Il remplace le Président empêché tout en étant chargé es qualité et exclusivement « des questions de défense et de sécurité ».

Au mépris de l'article 4 de la Charte où il est stipulé que les pouvoirs du Président qui remplit les fonctions de Chef de l'État procèdent également de la Constitution du 25 février 1992 qui fait de lui seul le Chef Suprême des Armées présidant le Conseil Supérieur et le Comité de défense de la Défense nationale.

L'article 6 aménage en réalité un poste de Président bis mal dissimulé sous un habillage de Vice-présidence. Il s'agit d'un parachute institutionnel à une volonté de confiscation du pouvoir politique par les militaires putschistes. Un Vice-président est fait pour prendre immédiatement la relève du Président empêché et aucun autre pouvoir spécifique extrait du domaine de compétence du Président ne devrait lui être dédiée spécifiquement. Dans le meilleur des cas, le Vice-président sert de confident et de conseiller du Président.

La lecture croisée des deux articles 6 et 7 débouche sur cette incongruité juridique qui fait du Vice-président, un Président bis avec des compétences concurrentielles de celles du Président. Au lieu qu'il soit simplement son successeur potentiel, le Vice-président est érigé au statut de codécideur avec le Président. Les deux articles soulèvent également d'autres incohérences en relation avec les chevauchements potentiel d'une part entre le Vice-président et le futur ministre de la défense sur les « questions de défense, de sécurité » et d'autre part, entre le Vice-président et le futur ministre chargé de la Sécurité.

Dr BRAHIMA FOMBA
ENSEIGNANT-CHERCHEUR A L'UNIVERSITE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE BAMAKO (USJPB)

Crise au Nord du Mali : ATT dans le viseur des administrateurs civils

ATT n'a pas changé. Ne changera-t-il jamais ? Sa première prise de parole publique, lors d'une émission taillée sur mesure pour lui par l'ORTM a rappelé au souvenir des maliens un homme sans consistance, d'une extrême légèreté. Certains de ses propos ont provoqué l'ire des administrations civils contre lui. Ils l'accusent carrément d'être à l'origine de la crise au Mali et le somment à présenter ses excuses au peuple

Dans un communiqué conjoint N°2020-03 en date du 29 septembre 2020, les Comités exécutifs du Syndicat Autonome des Administrateurs Civils et du Syndicat Libre des Travailleurs du Ministère de l'Administration Territoriale, n'ont pas été du tout tendres avec l'ancien président de la République, Amadou Toumani Touré (ATT). En effet, ils disent avoir noté « avec beaucoup d'amertume, certes, mais sans surprise, les accusations irréfléchies d'un homme reconnu pour sa légèreté et son dilettantisme dans la gestion des affaires publiques, lors de l'entretien qu'il accorda à l'ORTM le 21 septembre 2020.

Prenons connaissance avec le contenu de ce communiqué qui, au-delà de l'ancien président ATT, passe un savon au président au vice-président de la transition et aux élites politiques! « Quand la mémoire va chercher du bois mort, elle ramène le fagot qui lui plait », disait le sage Birago DIOP. Les comités exécutifs nationaux (CEN) du Syndicat Autonome des Administrateurs Civils (SYNAC) et du Syndicat Libre des Travailleurs du Ministère de l'Administration Territoriale (SYLTMAT),

- constatant après chaque scrutin, depuis l'avènement dans notre pays de la démocratie multipartite avec des élections au suffrage universel direct, que des accusations sont portées contre le ministère en charge de leur organisation en général et contre les représentants de l'Etat, en particulier ;
- notant avec beaucoup d'amertume, certes, mais sans surprise, les accusations irréfléchies d'un homme reconnu pour sa légèreté et son dilettantisme dans la gestion des affaires publiques, en l'occurrence l'ancien président Amadou Toumani TOURE, lors de l'entretien qu'il accorda à l'ORTM le 21 septembre 2020 ;
- consternés par la reprise de ses accusations par le président du Comité national pour le Salut du Peuple (CNSP) au cours de son adresse à la Nation à l'occasion du 60ème anniversaire de l'indépendance de notre pays et le président de la Transition dans son discours d'investiture, le 25 septembre 2020, tous les deux visiblement novices en matière de questions électorales ;
- prenant acte de la violation volontaire, assumée et populiste du devoir de réserve que doit observer à l'égard de son administration toute personne assumant ou ayant assumé les plus hautes charges de l'Etat ;
- non surpris du mépris maintes fois affiché des premières autorités de ce pays à l'encontre des travailleurs du ministère de l'administration territoriale et de leur volonté manifeste de faire d'eux des boucs-émissaires de leurs échecs et de leur manque de vision ;
- conscients du faible niveau de la culture administrative et institutionnelle des dirigeants et de la plupart des hommes politiques maliens depuis plusieurs décennies, cause réelle de la déstructuration et de la dislocation de l'Etat malien que leur ont légué les pères fondateurs de la République ;
- convaincus qu'aucun sacrifice, fut-il suprême, ne permettra de redorer la réputation, restaurer l'honneur et la dignité des travailleurs du ministère de l'administration territoriale aux yeux de la classe politique et des autorités maliennes qui en seront issues,

Rappellent :
Au président Amadou Toumani TOURE, que :

- contrairement à ses allégations tendant à légitimer ses seules élections, les scrutins présidentiels de 2002 et 2007, si bien appréciés par lui à dessein, ont été organisés par ceux-là sur qui il jette l'opprobre ;
- l'organisation des scrutins de 2002 a été réattribuée au ministère de l'administration territoriale à la suite du fiasco dramatique de l'organisation des législatives de 1997 par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) de pleins pouvoirs ;

- les élections de 2002 ont vu l'accession au pouvoir du candidat indépendant malgré la présence au second tour du candidat du parti au pouvoir ; tout comme en 2013 quand le candidat du parti du président de la Transition s'arrêta au premier tour ;
- son challenger au second tour en 2002 s'est plaint des combines politiques qui l'ont défait et non du fait de l'organisation des scrutins ;

Aux présidents du CNSP et de la Transition :

- A ce jour, l'organisation des élections au Mali fait partie des attributions des représentants de l'Etat non pas par leur volonté ni sur revendication syndicale mais en raison de dispositions légales et réglementaires, de ce fait on ne saurait parler d'incursion ;
- ils gagneraient à s'attaquer plus aux choix politiques multipliant les structures électorales aux coûts financiers délibérément faramineux pour entretenir la classe politique plutôt que les représentants de l'Etat qui n'y gagnent que prises d'otages, morts, opprobre et discrédit ;

Pour tout ce qui précède,

Les CEN SYNAC et SYLTMAT estiment que si la vertu est une denrée rare chez les hommes politiques au Mali, elle est une qualité largement partagée par les représentants de l'Etat, malgré la présence en leur sein de quelques brebis galeuses, comme il en existe dans tous les corps.
Les CEN SYNAC et SYLTMAT sont fiers de clamer haut et fort que leurs militants sont les plus nombreux, parmi tous les agents civils et militaires du Mali, à s'être soumis, spontanément dès les premières heures, aux déclarations de biens au niveau de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), ce qui les classe dans le peloton de tête des agents vertueux dans un Etat reconnu pour la corruption de ses élites.
Les CEN SYNAC et SYLTMAT rappellent qu'ils sont membres très actifs de la Plateforme syndicale de lutte contre l'enrichissement illicite mise en place le 08 juillet 2020 par l'OCLEI et par conséquent leurs militants ne sauraient, en aucun cas, recevoir la palme de la malhonnêteté et de l'irresponsabilité parmi les agents publics.
Les CEN SYNAC et SYLTMAT s'attendent à des excuses publiques et solennelles du président Amadou Toumani TOURE pour avoir fait plonger notre pays dans la plus grande crise existentielle de son histoire moderne et non à une tentative d'édulcorer son bilan si sombre.
Les CEN SYNAC et SYLTMAT édifient l'opinion publique nationale et internationale que les causes de la non crédibilité des élections au Mali sont à trouver dans l'utilisation et la jouissance abusives des moyens de l'Etat, l'attribution de marchés publics aux opérateurs économiques partisans et la promotion de cadres non méritants aux fins de financement des campagnes électorales, l'achat de conscience des électeurs, des agents électoraux et des notabilités, la monopolisation des médias d'Etat par tous les régimes qui se sont succédé, l'incursion (sic) dans les organismes de gestion des élections par des personnes à la solde des tenants du pouvoir et n'ayant aucune expérience de l'administration électorale, etc.
Les CEN SYNAC et SYLTMAT invitent avec insistance et force les plus hautes autorités à diligenter des missions d'inspection et/ou de contrôle avec des experts internationaux ou nationaux indépendants et non partisans à l'encontre de tout représentant de l'Etat soupçonné de tripatouillage électoral à l'occasion des scrutins passés et à sévir avec la plus grande fermeté en cas de faute.
Par ailleurs, les CEN SYNAC et SYLTMAT exigent des nouvelles autorités plus de considération pour une administration qui sera toujours au service de l'Etat et non d'un régime.
Au demeurant, les CEN SYNAC et SYLTMAT seraient très heureux, pour leur honneur, leur dignité et leur sécurité, de voir affranchis leurs militants, bien qu'aguerris par les nombreuses adversités auxquelles ils font fassent quotidiennement, du lourd fardeau ingrat de l'organisation technique et matérielle des élections».

Yama DIALLO

Transition : Cheick Oumar Sissoko se lâche !

Sans détour, rien ne va plus entre le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotique (M5-RFP) et le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP). Le divorce est-il consommé entre les deux forces du changement ? En tout cas, les choses ne sont plus aussi roses qu'avant.

La transition malienne s'ouvre sous fond de tension ; chaque partie à ses ambitions. D'un côté, nous avons le M5-RFP et de l'autre côté, c'est le CNSP. La guerre des éléphants aura-t-elle lieu ? En toute honnêteté, les signaux sont au rouge. Après la nomination de Moctar Ouane comme Premier ministre, les membres du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques, force de contestation qui a permis aux militaires de contraindre Ibrahim Boubacar Keita, l'ancien Président de la République, à la démission, est dans tous ses états. On peut croire que les membres du comité stratégique ont plusieurs tours dans leur sac. Pour le moment, aucune déclaration officielle n'a été faite par les responsables de ce mouvement. Néanmoins, quelques leaders contestent, avec la dernière énergie, la nomination d'un Premier ministre qui n'est pas issu de leur rang.

La dernière prise de parole est celle du cinéaste, Cheick Oumar Sissoko, une tête de proue de la figure de contestation. Il affirme, d'ailleurs, que ce choix est vexatoire à l'encontre des membres du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Selon lui, ce mouvement regorge de cadres valables pour imprimer une nouvelle dynamique dans la gestion des affaires publiques. Mieux, les Maliens aspirent à une gouvernance vertueuse.

A l'en croire, le partenariat conclu entre les deux forces du changement se portait sur deux points essentiels : « **nous prenons la présidence de transition et vous prenez la primature. Et nous allons voir avec les forces vives de la nation pour mettre en place un Conseil National de Transition. Le Comité National pour le Salut du Peuple a mis un militaire à la retraite à la tête de l'Etat, chose que nous avons salué. Sur le deuxième point, la nomination du Premier ministre, nous avons été désenchantés. C'est pourquoi, nous disons quelque part qu'ils nous ont laissé au bord de la route. Ils n'ont pas respecté la ligne de conduite car ils disent, eux-mêmes, qu'ils ont parachevé notre lutte. Pour ce qui est de l'accompagnement, nous attendons une réunion du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques pour analyser la situation** », a-t-il laissé entendre.

Cette déclaration qui ne rassure point, montre à quel degré les membres du M5-RFP n'ont pas accepté cette nomination. Une situation qui pousse beaucoup de Maliens à se poser une multitude de questions sur la suite de la transition. Visiblement, tout porte à croire que les membres du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques vont bientôt reprendre leur cheval favori, à savoir, battre le pavé de nouveau pour dénoncer les tares de notre démocratie et les mauvaises gestions qui seront constatées au cours de cette transition. Selon plusieurs analystes et observateurs de la scène politique, ce scenario n'est pas à écarter. Avec l'éveil de conscience de ces derniers temps, aucun cadeau ne sera donné aux autorités de la transition. Ce qui veut dire que la moindre erreur de leur part rendrait difficile la résolution de l'équation qui fait déjà couler beaucoup de salives. Il leur appartient maintenant de tirer les leçons du passé pour ne pas faire pire que le régime précédent. La seule chose que l'on puisse dire, est que les nouvelles autorités sont sur une pente glissante. Il serait dont mieux de tenir bon pour ne pas trébucher, voire sortir de l'esprit de la Charte de la transition. Sinon, ils verront le peuple derrière eux. Pour paraphraser l'imam Mahmoud Dicko, personne ne donnera plus un chèque en blanc.

Yama DIALLO

Modibo Sidibé, leader du mouvement de la contestation : « On ne peut pas décréter la mort du M5-RFP »

Dans une interview, l'ancien premier ministre veut rallumer la flamme de la contestation, mais cette fois, pour jouer le rôle d'avant-garde et de veille sur la transition. Il refuse de faire le deuil du M5-RFP, car pour lui, le mouvement de contestation lancé contre le régime IBK a sa place dans la « transition » actuelle.

Dans une vidéo sur sa page, Modibo Sidibé, l'un des leaders de la contestation veut donner un nouveau souffle au M5-RFP pour que ce mouvement de la contestation figure dans l'histoire comme certains mouvements tels que »il n'y en a marre », « le Balai Citoyen », entre autres.

Il a expliqué que le Mali aujourd'hui a quelque chose qui peut prendre le relai dans l'avenir. « **On ne peut pas décréter la mort, la disparition du M5-RFP. C'est une vision, c'est un esprit, c'est un peuple aussi qui s'est rassemblé au-delà de la diversité, mais aussi autour des questions cruciales pour son avenir, pour l'avenir de notre pays** », a fait savoir Modibo Sidibé. C'est ce qui fonde leur ralliement à la constatation contre le régime IBK. Cette lutte est menée selon lui pour « stopper la dérive, la spirale qui nous conduisait, le Mali, au fond du gouffre ».

Après la chute du régime IBK, il était important de reprendre une autre dynamique, une dynamique de redressement du Mali durable, solide. Et cela doit passer par une transition politique, une transition pour refonder le Mali. Les Maliens ont besoin de s'approprier leur démocratie, leurs institutions.

À l'en croire, cette lutte menée par l'ensemble des Maliens et Maliennes, de l'intérieur et de l'extérieur de catégories diverses, et même de la diaspora, vise la consolidation de la démocratie, la bonne gouvernance.

Après tous ces efforts, il n'est pas question pour Modibo Sidibé de dire que M5-RFP n'existe plus. « Pour Aw ko Mali Dron, cet esprit du M5 est là, cet esprit M5 n'est plus simplement malien. Il appartient au Mali, à la diaspora, mais il appartient désormais aux 8 Africains, aux 08 de la sous-région », a-t-il annoncé ajoutant que les autres pays de la sous-région vont passer à d'autres étapes de la compréhension de la gouvernance et de la démocratie.

« **L'os de la transition, c'est la refondation de nos institutions, notre démocratie et notre citoyenneté, notre modèle économique, la refondation de notre éducation, notre bataille pour les ressources humaines capables d'organiser autour de notre potentialité** », a-t-il convaincu.

Il pense aussi que cette démarche ne peut se faire sans le vrai dialogue. Le dialogue national Inclusif pour lui, n'a pas pu résoudre cette question c'est pourquoi il a, demandé pardon à des gens de bonne foi qui sont partis et qui ont donné de bonnes idées malheureusement qui n'a rien donné de potable.

La lutte du M5 avait pour but le départ du régime IBK pour permettre la refondation du Mali. En cela, le Mali nouveau qui se prépare doit se faire sur la base du consensus malien, sur la portée de la transition.

« J**e le dis une fois, le M5-RFP a mené un combat juste, un combat de vision, et un combat de conviction pour l'histoire. Le M5 doit se ressaisir. Nous l'avons dit, notre cohésion doit être gardée** », a-t-il lancé. C'est pourquoi il conseille les Maliens à s'inspirer des documents du M5-RFP qui comporte le schéma qui permet au Mali de se rassembler et de penser et de marcher vers ce Mali nouveau.

« **Le combat n'est pas fini, le M5 a un sens, le M5 doit exister pour rester à l'avant-garde ici au Mali. C'est une force de changement, c'est une force de progrès, c'est une force républicaine, c'est une force de patriotes** », a-t-il galvanisé.

Selon lui, la réussite de la transition passe par une vision à court et long terme. Cependant, il pense aussi qu'une transition ne peut pas tout faire, il préconise néanmoins qu'elle donne un sens à la refondation en jetant les bases qui mettront le pays sur une bonne dynamique plus forte de reconstruction et de reversement.

Évoquant la question du territoire, il a fait savoir que celui-ci est vaste de plus de 1 240 000km2. En cela, il est important de le réaménager. Ce territoire fait partie de nous, l'équité et la continuité du territoire, où que chaque Malien se retrouve, il se sent appartenir au Mali. Malheureusement, cette question de l'aménagement du territoire est une question fondamentale. « **Le dialogue national inclusif ne l'a pas fait. Il y a un point aussi qui est important. On est allé très vite dans la conférence des forces vives. Le prélude des assises nationales était l'établissement d'un consensus sur la vision et le contenu de la transition. Malheureusement, cela a été escamoté par la façon dont les choses se sont passées** », dit-il.

Sadio Bathily

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales

BDU - BF
BURKINA FASO

BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE

BDM FRANCE
FRANCE

BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali
Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50
www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

BDM SA

Tourisme au Mali : Une année marquée par la COVID-19

La Journée mondiale du tourisme a été célébrée dimanche 27 septembre dans un contexte de la pandémie du coronavirus qui impose les distanciations sociales et qui réduit considérablement les déplacements. Le Mali, à l'instar des autres pays membres de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a célébré l'événement sous le thème : « Tourisme et développement rural ».

L'occasion était bonne pour le secrétaire général du ministère en charge du Tourisme, Hamane Demba Cissé, de rappeler que cette édition se tient dans un contexte national et international très difficile pour le secteur touristique. En effet, le secteur est confronté d'une part à la pandémie de la Covid-19 et ses conséquences sur l'économie mondiale et d'autre part à la situation sociopolitique du Mali. Ce contexte difficile a comme conséquences les restrictions sur les voyages, sur les regroupements et sur les activités de loisirs.

Ces restrictions ont entraîné les plus grandes baisses voire l'arrêt total des activités des entreprises touristiques dans notre pays, a-t-il souligné. Une première évaluation faite en mai dernier a permis d'enregistrer près de 14 000 arrêts de travail dont des arrêts temporaires et des licenciements.

«Malgré ces difficultés, le secteur du tourisme a fait preuve de résilience et de solidarité. Dans le contexte actuel, placer le tourisme au cœur du développement rural constitue un des préalables indispensables à la création d'un marché de tourisme domestique», a indiqué Hamane Demba Cissé.

Le ministère de l'Artisanat et du Tourisme œuvre, selon lui, au développement rural à travers le fléchage, signalétique, des attractions touristiques, la découverte du pays par les jeunes maliens et la réhabilitation de plusieurs monuments tels que les vestibules de Sékoro à Ségou, le site de Missikôrô à Sikasso et plusieurs autres sites au pays dogon pour ne citer que ceux-ci. Pour le secrétaire général du ministère en charge du Tourisme, les difficultés actuelles du secteur du tourisme ne doivent pas nous faire perdre de vue que le secteur est l'un des maillons essentiels de l'économie nationale, pourvoyeur de devises et créateur d'emplois.

Il a rappelé qu'en 2019, notre pays a enregistré 221.000 arrivées de touristes contre 203.000 en 2018, soit une progression de 9% environ. En plus, 2 500 emplois ont été créés à la même année. Les recettes touristiques ont été de 38 milliards de FCFA et les investissements ont atteint plus de 37 milliards de FCFA.

Ces différentes richesses créées prennent en compte, de manière inclusive, une diversité de couches sociales dont les plus pauvres, les femmes, les jeunes et les populations rurales. Cela montre à suffisance que le secteur du tourisme contribue fortement à la réduction de la pauvreté, conformément au Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023.

Le tourisme aide les communautés rurales à conserver leur patrimoine naturel et culturel par l'initiation et le soutien des projets de conservation des traditions, des valeurs ancestrales et des espèces menacées tant au niveau de la faune que de la flore. La ferme Teriyabougou est une parfaite illustration de l'apport du tourisme dans le développement rural dans la mesure où elle a permis de reboiser la zone et de développer les activités agricoles et énergétiques tout en conservant la culture locale.

Dans une déclaration, le secrétaire général de l'OMT, a indiqué que le tourisme s'est avéré être une bouée de sauvetage pour de nombreuses communautés rurales. Cependant, sa véritable force doit être pleinement déployée. «Le secteur n'est pas seulement une source majeure d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, il offre également des opportunités de cohésion territoriale et d'inclusion socio-économique pour les régions les plus vulnérables », a souligné Zurab Pololikashvili.

Youssouf DOUMBIA

Présidentielle 2020 : La Commission Électorale Indépendante publie la liste définitive des électeurs

Le porte-parole de la CEI, Émile Ebrottié a annoncé ce mardi 29 septembre au siège de l`institution que la liste électorale définitive qui servira pour la tenue du scrutin présidentiel du 31 octobre 2020 est composée de 7 495 082 d'électeurs. " le nombre d'électeurs en Côte d'Ivoire est estimé à 7 397 413 et celui d'électeurs à l'étranger est de 97 669" a-t-il précisé.

À 32 jours de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, la Commission Electorale Indépendante (CEI), organe en charge de l'organisation des élections du pays, a publié officiellement la liste définitive des électeurs.

Le porte-parole de la CEI, Émile Ebrottié a annoncé ce mardi 29 septembre 2020 au siège de l'institution que la liste électorale définitive, qui servira pour la tenue du scrutin présidentiel du 31 octobre 2020, est composée de 7 495 082 électeurs. " Le nombre d'électeurs en Côte d'Ivoire est estimé à 7 397 413 et celui d'électeurs à l'étranger est de 97 669.", a-t-il précisé.

Aux dires d'Émile Ebrottié, ce bond substantiel du nombre d'électeurs inscrits sur la Liste Électorale Définitive (hausse de 13,6%) a conduit la Commission Electorale Indépendante à réajuster la cartographie électorale à savoir le nombre de Lieux et de Bureaux de vote en Côte d'Ivoire et à l'Etranger. Ainsi le répertoire des lieux de vote et bureaux de vote est désormais établi comme suit: " Nous avons retenu au total 10 815 Lieux de Vote dont 10 759 en Côte d'Ivoire et 56 lieux de Vote à l'Etranger.", a-t-il révélé. En ce qui concerne les bureaux de vote, la CEI en a retenu 22 381 dont 22 135 en Côte d'Ivoire et 246 à l'étranger.

La Commission Electorale Indépendante, s'est félicitée de ces chiffres records et a renouvelé sa gratitude aux ivoiriens et à tous ses partenaires notamment les partis politiques, les organisations de la société civile ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers Extérieurs qui l'accompagnent dans la conduite du processus électoral pour leur forte implication.

Pour rappel, la liste électorale définitive de l'élection présidentielle en 2015 était estimée à 6 301 189 d'électeurs.

Cyprien K.

Accès à l'information : Le gouvernement est offensif et efficace dans l'information du public sur le Coronavirus, selon Bakary Sanogo, Directeur du CICG

Le gouvernement ivoirien a été et demeure proactif et efficace dans la mise à disposition de l'information au public sur la pandémie du Coronavirus, a indiqué le 28 septembre 2020 à Abidjan, Bakary Sanogo, Directeur Général du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
C'était au cours d'un panel organisé à l'occasion de la 5ème Journée Internationale de l'Accès Universel à l'Information, par la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP).
Dans sa communication sur " L'accès du public à l'information en période de crise sanitaire : cas de la Covid-19 ", Bakary Sanogo a expliqué que dès la survenue de la Covid-19 en décembre 2019, le gouvernement a développé des outils et des produits de communication pour une meilleure gestion de la crise. Ceux-ci étaient de plusieurs ordres : imprimé, web, digital, points de presse, relations médias, gestion des requêtes d'informations, rédaction régulière d'articles, production de vidéos...
Et d'ajouter que les actions d'information et de sensibilisation étaient inscrites dans le cadre global de la Stratégie de Communication de Crise du gouvernement qui avait été élaborée en février 2018, lors du Séminaire Gouvernemental sur la Communication Gouvernementale.
Cette anticipation et la mise en œuvre efficace d'outils de communication appropriés ont été soutenues par un leadership et un engagement fort du Président de la République Alassane Ouattara et de feu le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly.
Toutes choses qui ont facilité une bonne gestion de la communication de crise, notamment la déconstruction des rumeurs, fausses informations et autres informations trompeuses.
Le panel a vu la présentation d'autres communications sur l'accès à l'information en période électorale, les jeunes et les fake news, l'accès des personnes handicapées à l'information, l'importance d'une diffusion proactive de l'information, etc.

Violences contre le cortège du Premier ministre à Labé et à Dalaba : Le gouvernement réagit (communiqué)

Mardi, 29 septembre 2020 – C'est avec une grande amertume que le Gouvernement apprend l'attaque dont a été l'objet le cortège de son Excellence Ibrahima Kassory Fofana, Premier Ministre de la République de Guinée et Directeur de campagne du candidat du RPG Arc en ciel.

En effet, aux environs de 15h30mn, après le meeting qu'il a tenu au stade du quartier Konkolah de Labé et alors qu'il quittait les lieux, le Premier Ministre et sa délégation ont subi une attaque d'une extrême violence de la part de plusieurs loubards visiblement préparés à cette mission. 7 (sept) véhicules ont été lapidés et leurs occupants blessés par des jets de pierre et des éclats de verre.

L'un des véhicules s'est encastré dans un mur en cherchant à éviter les casseurs. Après le départ de la délégation, ce sont 6 (six) véhicules des membres de la section RPG de Labé et des sympathisants restés au stade et 2 (deux) autres des autorités administratives qui ont également été caillassés.

A l'entrée de la ville de Dalaba, vers 20h30, la délégation du Premier Ministre a été accueillie par des barricades et des jets de pierre causant encore d'autres blessures. Un véhicule du Bataillon Autonome de Troupes Aéroportées a été incendié.

Par ailleurs, entre 19h30 et 20H45 à Conakry et dans la foulée de l'appel à manifester du FNDC, des groupes de loubards ont érigé des barricades à Niariwada, Bomboli et au carrefour canadien dans la commune de Ratoma. Ils ont commencé à y dépouiller les passants de leur argent, téléphones et autres biens jusqu'à ce que les unités de sécurité viennent démanteler les barricades. Par ailleurs, une concession familiale a été attaquée à Wanidara et les biens des habitants emportés.

Il est clairement établi que ces actes de banditisme vis à vis de paisibles citoyens et de violence contre la délégation du Premier ministre résultent d'un plan concerté pour saboter le processus électoral, instaurer un climat d'insécurité à la veille du scrutin et préparer des actions encore plus violentes pendant et après le scrutin.

Le Gouvernement condamne fermement ces agissements et réaffirme que force restera à la Loi. Il appelle les populations à ne pas céder à la provocation et assure que tout est mis en œuvre pour confondre et poursuivre les auteurs et les commanditaires de ces actes contre la République.

Transmis par la Cellule de Communication du Gouvernement

Boxe : La Fédération donne le coup de gong du gala international professionnel AABC

En prélude au grand événement prévu en décembre à Bamako, l'instance dirigeante du noble art malien a organisé un premier gala de préparation samedi dernier à l'ex-SNJ

C'est à travers un gala de boxe que la Fédération malienne de boxe (Femaboxe) a célébré, samedi, le 60è anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance L'événement a eu pour cadre l'ex-Service national des jeunes (SNJ) et était présidé par le premier responsable de la Femaboxe, le colonel Raoul Cheick Diakité qui avait à ses côtés le président de la Fédération malienne de cyclisme (FMC), Amadou Togola et plusieurs membres de l'instance dirigeante du noble art malien.

Au total, 14 pugilistes ont pris part à cette compétition qui marque la reprise des activités de la Fédération après un arrêt de plusieurs mois pour cause de Covid-19. L'honneur est revenu à Yacouba Traoré du Ring Belkir Keïta et Oumar Sidibé de Star boxing club, d'ouvrir le bal dans la catégorie des minimes (victoire par arrêt de l'arbitre du sociétaire de Star boxing club).

Chez les filles, Kadidiatou Sogodogo (Star Boxing club) n'a pas laissé trainer les choses face à Oumou Traoré (Ring Belkir Keïta), alors que Amadou Diallo (Club Fofana) s'est imposé par K.O. face à Tidiane Maïga de l'Usfas dans la catégorie des 81 kg.

Chez les cadets, Alou Sacko de Star Boxing Club s'est débarrassé de Yacouba Traoré du Ring Belkir Keïta dès la première reprise, alors que Mamadou Traoré du Stade malien et Zakaria Diarra de l'Usfas se sont séparés dos à dos dans la catégorie des 64 kg. Ce combat a été le plus disputé de ce premier gala de l'après coronavirus de la Femaboxe. Les deux jeunes pugilistes ont gratifié le public d'un beau spectacle qui restera longtemps dans la mémoire du monde du noble art malien.

Cette remarque vaut pour Daouda Sidibé de l'Usfas et Boubacar Camara du Stade malien qui ont livré un combat d'un bon niveau technique qui a tourné à l'avantage de l'Usfasien.

à l'issue du gala, tous les combattants ont été primés. Auparavant, le président de la Femaboxe, avait adressé ses remerciements à tous les boxeurs qui ont participé au gala, avant de les inviter à se préparer pour le gala international de boxe professionnelle AABC (All Africa boxing championship), prévu dans notre pays au mois de décembre.

«Cette reprise des activités de la FEMABOXE est un grand plaisir pour nous tous. Je demande à tous les boxeurs, aux supporters et aux responsables de respecter les mesures barrières édictées par les agents de santé afin que nous puissions continuer paisiblement nos activités. Notre pays doit organiser le gala international de boxe professionnelle AABC (All Africa Boxing Championship) au mois de décembre, je vous demande d'être assidus aux entraînements pour représenter dignement le pays à ce grand rendez-vous», a dit le colonel Raoul Cheick Diakité.

En réaction, le champion du Mali, Zakaria Diarra de l'Usfas, s'est félicité de la reprise des activités, avant d'exhorter ses coéquipiers à redoubler d'efforts et à bien préparer le gala international qui pointe à l'horizon.

Djènèba BAGAYOKO

« HOROSCOPE »

Bélier (21 mars - 19 avril)

Du côté de vos activités, tout devrait bien se dérouler, en dépit de quelques moments de tensions pendant lesquels vous n'hésiterez pas à exprimer ouvertement votre dépit. Ce sera dommage, car on interprétera votre attitude comme un manque de motivation.

Vous aurez des adaptations budgétaires à prévoir, car votre secteur financier se retrouvera en zone instable. Difficultés à régler échéance, erreur de gestion ou débordements, vous devrez rester prudent et veiller sérieusement à votre gestion.

Taureau (20 avril- 19 mai)

L'aspect entre la Lune et Uranus est excellent pour les démarches en vue d'un nouveau job. Si vous cherchez du travail ou si vous souhaitez changer de poste, comptez sur les astres pour doper votre créativité. Vous saurez marquer des points par une originale inventivité.

Vous devrez restreindre les dépenses de loisir si vous voulez pouvoir mettre de côté quelques euros en vue d'un projet à venir. Vous avez tendance à vous faire plaisir quand ça vous chante, mais entre vous faire des cadeaux et économiser, il faudra que vous choisissiez.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes très insatisfait de la situation professionnelle actuelle. Elle vous donne l'impression d'être la dernière roue du carrosse. Vous pouvez éprouver de la frustration et un sentiment d'ingratitude. Un changement de travail est la voie du salut.

Des efforts sont encore à faire, car le budget reste insuffisant. Vous devez calculer au plus près les frais liés à votre train de vie et votre trésorerie dédiée aux loisirs. Du bon sens et un peu de frustration pourraient vous aider à passer ce cap financier.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous ferez un sacré bond en avant et vous aurez de vraies chances de progresser et de renforcer votre efficacité professionnelle. À la recherche d'un emploi, exprimez des propositions, faites jouer vos réseaux, vous obtiendrez des retours intéressants.

Vous devrez suivre les contraintes de Mercure et pas question de dépenser sans compter. Elle sera douée pour accélérer vos rentrées d'argent, vous indiquer de bonnes affaires ou vous montrer comment mieux vivre avec les moyens dont vous disposerez.

Lion (22 juillet - 23 août)

Un supérieur hiérarchique vous fait confiance et vous donne l'occasion de saisir une opportunité. Cette nouvelle peut vous déstabiliser aussi, car vous n'êtes pas tout à fait prêt. Faites-vous confiance tout en réfléchissant vite face à ce choix inédit.

Ce n'est pas l'ambiance des économies, mais avec du bon sens vous pourriez freiner votre dilapidation du salaire. Ce dernier part aussitôt qu'il entre dans différentes destinations et spécialement dans les loisirs. Des joies actuelles peuvent causer des frais.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Ne vous énervez pas si des réponses tardent à arriver. Vérifiez que les mails sont bien envoyés et pas coincés dans les brouillons par exemple. Mercure perturbe les échanges et ralentit le tempo. Ne le laissez pas oeuvrer et redoublez de vigilance.

Ce domaine va vous obliger à la patience. Vous attendez un remboursement depuis un moment déjà et malgré les relances, vous devrez patienter encore un peu. Certes, vous avez besoin de cet argent, mais vous énerver ne fera pas avancer les choses plus vite.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

La carrière professionnelle apporte des désagréments et vous devez vous montrer très patient. Votre évolution dépend d'un concours de circonstances. La vie vous propose de remplacer une personne qui part du service. Cet imprévu tombe à point nommé.

Les jours se suivent et se ressemblent. Des frais importants concernent des factures et des paiements obligatoires. Vous devez garder une trésorerie pour les règlements utiles et peu investir peu dans les loisirs et la frustration semble inévitable.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un collègue vous mènera la vie dure. Il guettera un faux pas dans l'espoir de prendre votre place. Accrochages verbaux, malentendus ou absence totale de communication compliqueront sérieusement les choses, mais vous ne baisserez certainement pas les bras.

Cette proposition ne vous dira rien qui vaille. Vous serez surtout frileux à l'idée d'investir ou d'acheter quelque chose, car vous aurez besoin de grossir votre bas de laine pour vous sentir bien. Louper une opportunité ne vous viendra pas à l'esprit.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des changements importants risquent de vous placer dans une situation inconfortable. Uranus bouscule les habitudes. L'organisation établie n'a plus lieu d'être. On vous demande de vous adapter. Ça coince ! Mars et Mercure en carré à Uranus vous rendent mordant...

Saturne et Neptune vous aident à faire fructifier vos affaires ou vos revenus ou encore de choisir le bon placement. Vous aurez du flair ! Résistez à la poussée dépensière que risque de vous envoyer Jupiter et tout ira bien !

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

C'est dans votre coin, loin du bruit et de l'agitation que vous pourrez vous concentrer pour avancer avec efficacité sur ce que vous avez à faire. Si vous travaillez de chez vous, isolez-vous par exemple en installant un coin bureau dans votre chambre.

Côté financier le climat s'annonce agréable. Vous n'êtes pas à l'abri d'une bonne surprise aujourd'hui. Ça pourra être le fait de profiter d'une grosse ristourne sur un achat impératif ou de voir une somme arriver sur votre compte. En tout cas, ça permettra de garder votre budget à flot.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Des contacts avec vos collaborateurs sont en train de se transformer. Un appui d'un collègue a la possibilité de vous ouvrir des portes. Un choix crucial est en cours. N'écoutez pas la peur de l'échec, car elle pourrait empêcher une bonne coopération.

Des efforts sont à faire pour ne pas céder aux achats. Ces derniers peuvent impliquer la décoration de la maison ou bien de changer de tenue vestimentaire. Uranus en Taureau vous entraine vers des dépenses très imprévisibles ou liées aux technologies.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vos rendez-vous et les dossiers vont s'enchaîner à flux tendu. Des tensions relationnelles, des critiques ou des polémiques pourraient bien vous compliquer la tâche. Dans votre intérêt, essayez de ne pas surenchérir et préférez une attitude abordable.

Un peu de prudence sera la bienvenue, car si la chance sera sur votre chemin, une certaine insouciance pourrait occulter des réalités importantes. Ainsi prévenu, vous aurez la possibilité de réagir à temps, surtout si vous avez fait de mauvais choix.

Malitel
Proche de vous

TOMBOLA NISONDIA

SPIRIT

Jusqu'au 20 décembre 2020

Souscrivez à **Damou** à partir de 490 F **ou aux forfaits Internet et Grati+** à partir de 500 F pour **gagner chaque semaine de superbes cadeaux.**

service client : 6700
www.malitel.ml
www.facebook.com/malitel.officiel